# OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE OPPORTUNITÉS

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : OFI INVEST AM - ABEILLE VIE

Société de Gestion : OFI INVEST AM

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE** Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE** 

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES** 

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



#### CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

#### Dénomination

Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités

#### Forme juridique

Fonds Commun de Placement (« FCP ») nourricier de droit français investi en parts (code ISIN : FR0007069554) de l'OPCVM maître Ofi Invest Dynamique Monde M.

#### Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

#### Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise Montant de initial de		Souscripteurs	Montant minimum pour	Montant minimum pour
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées	de libellé	la part	concernés	la première souscription	
FR0007020045	Capitalisation	Capitalisation	Euro	76 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie.	Pas de minimum	

#### Objectif de gestion

Le FCP est un nourricier de l'OPCVM Maître Ofi Invest Dynamique Monde M. Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire : « en investissant de manière active et discrétionnaire sur différentes classes d'actifs (actions, obligations), de réaliser sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à l'indice composite 40% Euro Stoxx®, 40% MSCI World Ex EMU & 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR. La gestion du FCP favorisera les marchés actions par rapport aux marchés de taux. ».

Sa performance pourra être inférieure à celle de l'OPCVM Maître du fait de ses frais de gestion financières propres.

#### Indicateur de référence

Le type de gestion du FCP nourricier s'apprécie au travers de celui de son OPCVM Maître.

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM Maître ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance de l'OPCVM Maître pourra être comparée à postériori à celle de l'indice composite suivant :

- 40% EURO STOXX® (cours de clôture dividendes réinvestis : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellées en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé et publié par STOXX Limited ;
- 40% de MSCI World Ex EMU (cours de clôture dividendes réinvestis): cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited;
- 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR (cours de clôture dividendes réinvestis) : cet indice est un indice obligataire composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital.

L'OPCVM Maître est géré activement. La composition de l'OPCVM Maître peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

#### Stratégie d'investissement

#### Stratégie utilisée :

Le FCP, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître Ofi Invest Dynamique Monde M. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net.

Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire :

« La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés français ou étrangers ;
- Entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition aux marchés d'actions et aux marchés d'instruments monétaires pourra être réalisée au moyen d'instruments dérivés et intégrant des dérivés.

Le FCP pourra investir entre 20% et 50% de l'actif net en parts et actions d'OPC.

L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible. Le gestionnaire pourra donc librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

#### Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

#### Poche « taux »:

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

La sensibilité du portefeuille du FCP sera comprise entre 0 et +8.

Le FCP est exposé à un risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

#### Les actifs hors dérivés intégrés :

#### Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en actions et titres donnant directement ou indirectement accès au capital et aux droits de vote de sociétés. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et de titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 80% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné. Les titres détenus pourront relever de tous les secteurs économiques et pourront concerner des titres de sociétés de moyennes et grandes capitalisations. Le FCP interviendra sur toutes les zones géographiques, y compris les pays émergents dans la limite de 50% de l'actif net.

Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

#### Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le FCP pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et d'instruments du marché monétaire est de 20% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les titres sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents. Ils relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront libellés en euro ou dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10% de l'actif net. Ils relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

#### ❖ Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra investir entre 20% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

<sup>\*</sup> répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers. Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

#### Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés, dans la limite de 10% de l'actif net, dans les conditions définies ci-après :

#### Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

#### Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- **■** Exposition
- □ Arbitrage

#### Nature des instruments utilisés :

- **■** Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (sur single-name et sur indices), Total Return Swap (sur single-name et sur indices)

#### Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- □ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

#### <u>Informations particulières sur l'utilisation des TRS</u> :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet <u>www.ofi-invest-am.com</u>.

#### Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- **■** Taux
- □ Change
- Crédit

#### Nature des interventions :

- Couverture
- **■** Exposition
- □ Arbitrage

#### Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- ☐ Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- ☐ Obligations contingentes convertibles
- ☐ Credit Link Notes
- ☐ EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

#### Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

#### Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

#### Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

#### Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

#### Effet de levier maximum:

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

#### <u>Contreparties utilisées</u> :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : <a href="www.ofi-invest-am.com">www.ofi-invest-am.com</a>. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

#### **Garanties financières**:

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire. ».

#### Profil de risque

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM Maître Ofi Invest Dynamique Monde M, à savoir :

« Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

#### <u>Risques principaux</u>:

#### Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

#### Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

#### Risque actions

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Il existe ainsi, un risque de baisse de la valeur liquidative. En raison de la fluctuation des marchés actions, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

#### Risque lié aux marchés des pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements

#### Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

#### Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

#### Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

#### Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés en devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

#### Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

#### Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

#### Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

#### Risques en matière de durabilité

Le FCP est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

#### Risques accessoires :

#### Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative. ».

#### Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

#### Durée de placement recommandée

Supérieure à huit ans.

#### CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

#### 10/11/2023:

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Pour le FCP Maître uniquement : changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

#### 21/06/2024:

Pour le FCP Maître uniquement : IZNES est devenu centralisateur des parts au nominatif pur.

#### **CHANGEMENT(S) À VENIR**

Néant.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

#### Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France) Courriel : <u>Id-juridique.produits.am@ofi-invest.com</u>

#### RAPPORT D'ACTIVITÉ

#### Le FCP Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités est nourricier de l'OPCVM Maître Ofi Invest Dynamique Monde M.

#### Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

#### Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

#### Crédit:

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage<sup>3</sup> attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads<sup>4</sup> a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement<sup>5</sup> a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%\* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade<sup>5</sup>) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%\* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

#### Actions:

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%\* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%\* (dividendes réinvestis) contre 10,37%\* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%\* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%\* de performance sur 1 an glissant.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

<sup>\*</sup> NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

#### Politique de gestion

#### Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, les perspectives de pivot des banques centrales amènent les taux à se détendre fortement. C'est dans ce cadre que nous réduisons la duration en rachetant progressivement nos positions sur le Gilt qui ont bénéficié du contexte économique difficile au Royaume Uni et d'une banque centrale qui a cessé de resserrer ses conditions monétaires. En fin d'année, la duration était même légèrement négative. Sur les actions, nous avons soldé nos actions européennes (1,5%) mais avons conservé une légère exposition (1%) sur le marché américain, que nous avons sortie en fin d'année après la forte hausse des marchés. Pour rester exposés au marché actions mais en limitant les risques nous avons mis en place une stratégie optionnelle à la hausse des actions américaines et investi sur le marché des dividendes américains 2024 qui offrent une décote intéressante. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps US (baisse des taux, regain d'appétit pour le risque) nous clôturons en décembre notre position de sous-performance du Russell 2000 et l'arbitrons sur une position inverse de surperformance des mid caps européennes. Après plusieurs années de contreperformances dues en partie à la remontée des taux, nous estimons que le marché des foncières cotées offre un potentiel de rebond non négligeable et initions une petite position de surperformance de ce secteur par rapport au marché européen. Sur les taux, nous avons soldé notre position sur les dettes émergentes en devises locales en début de trimestre mais conservons de l'intérêt pour le High Yield. Nous avons conservé notre stratégie de pentification sur le marché américain au vu des anticipations de baisse probable des taux à partir du 1er semestre 2024. Sur les devises, nous avons soldé en fin de période notre position sur la couronne norvégienne suite à son appréciation et avons conservé notre position sur le Yen contre Franc Suisse dans l'espoir d'une revue de la politique monétaire au Japon.

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs périodes entre 1% et 1,5% sur le marché européen et américain, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes et les actions foncières contre les large caps. Toutefois sur ces dernières, la remontée des taux en début d'année ne favorisant pas le secteur, nous ne conservons qu'une faible exposition en fin de trimestre. Sur la duration, nous reprenons prudemment de l'exposition via le Bobl pour ¼ année de duration environ. Les obligations à haut rendement nous semblent toujours pertinentes compte tenu du portage et d'un taux de défaut devant rester bas. Nous maintenons leur exposition entre 3% et 4% au cours du trimestre. En mars, la stratégie de pentification sur les Etats-Unis se voit arbitrée en faveur de la coubre Euro, les anticipations de baisse de taux de la FED nous paraissant moins précoces que celles de la BCE. Cette dynamique économique plutôt favorable aux Etats-Unis nous avait conduits à devoir solder la stratégie de resserrement des taux US vs Euro au mois de février. Sur les devises, nous maintenons notre position longue Yen vs Franc Suisse.

Au second trimestre 2024, nous avons débouclé en plus-value la stratégie optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong: s'il y a eu finalement assez peu d'annonces, le marché a effectué un rattrapage positif pour notre stratégie. Sur les autres zones, nous avons maintenu une surexposition actions de 2%, moitié Europe, moitié USA, renforcée jusqu'à 3% à partir d'avril, sur les actions britanniques, en net retard par rapport aux autres marchés. Le momentum plus favorable sur les mid caps nous a conduit à renforcer la position de surperformance contre les large caps à 2,5%. Sur le secteur immobilier, nous avons aussi géré la position dynamiquement sur le trimestre, terminant à 1% d'exposition relative. Sur la duration, celle-ci a plutôt été renforcée jusqu'à représenter 0,5 année de duration, principalement sur le 5 ans allemand, notamment après les élections législatives françaises faisant craindre un regain d'appétit pour les actifs peu risqués. La désinflation se poursuivant, nous anticipons une première baisse des taux de la BCE ce trimestre. La stratégie de pentification de la courbe Euro est logiquement conservée dans ce contexte. En mai, nous remettons par ailleurs en place une stratégie au resserrement des taux US contre taux Euro, la divergence ne nous semblant pas soutenable au regard du ralentissement également observé aux Etats-Unis. Les positions High Yield sont maintenues à 4%.

Sur les devises, outre les positions sur le Yen vs Franc Suisse, nous réinitions une position sur la couronne norvégienne (1%) contre Euro. La faiblesse de la devise génère de l'inflation importée et complique la tâche de la NorgesBank qui ne devrait pas baisser ses taux rapidement.

Lors du dernier trimestre de cet exercice, le risque actions a été réduit à partir du mois d'août. Nous avons soldé nos expositions actions et nous avons privilégié des options de protection à la baisse, dans l'anticipation d'une potentielle correction. Cette correction est intervenue à partir de fin juillet/début août, qui nous est apparue probablement exagérée par la faible liquidité traditionnelle à cette période. C'est pourquoi nous avons pris nos profits et inversé la position en options de participation à un potentiel rebond, qui lui aussi s'est matérialisé. Nous avons conservé ces positions optionnelles en fin de mois. Par ailleurs, après l'annonce d'annonces ambitieuses de mesures de soutien à l'économie chinoise, nous avons mis en place une stratégie optionnelle de participation à la hausse des actions chinoises cotées à Hong-Kong, similairement à ce que nous avions fait en début d'année, avec pour maturité fin décembre 2024. Sur les stratégies relatives, statu quo sur les mid caps. En revanche, nous renforçons les actions foncières à 2,5% : le contexte de taux est devenu plus favorable et les résultats sont meilleurs qu'attendu, laissant espérer que le point bas est déjà derrière. La duration a été plutôt réduite à 0,25 année. La baisse des taux observée au cours de l'été nous a conduits à prendre quelques profits en fin de période. Nous maintenons en revanche la stratégie de pentification de la courbe Euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, plus ou moins régulières, cycle soutenu par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Après un net resserrement du spread US/Euro, nous coupons notre position, la vigueur de l'économie américaine pouvant faire craindre un mouvement inverse. En fin de période, nous mettons en place une stratégie similaire mais entre les taux britanniques et les taux Euro dont l'écart approche les 200bp : l'économie anglo-saxonne devrait ralentir tout comme l'inflation, conduisant la BoE à réduire ses taux de manière plus rapide que ce qu'anticipe le marché. Nos positions sur le High Yield sont écrêtées d'un point à 3% environ : les spreads se sont resserrés et nous profitons d'une liquidité toujours bonne pour procéder à cette prise de profits. La position Yen contre Franc Suisse a été repondérée sur le trimestre à 3% : la BoJ commence à monter ses taux, quand la Suisse baisse les siens. Nous repondérons également la couronne norvégienne, dont la banque centrale maintient un ton haussier pour contrer la faiblesse de sa devise. Enfin, en juillet nous avons initié une position sur le dollar à 4%, défensivement dans le contexte politique très incertain en France. Cette position a été soldée en août.

#### Poche actions :

Le portefeuille a réussi à naviguer à travers cet environnement de marché compliqué et a surperformé son indice de référence. L'attribution de performance repose presque essentiellement sur la sélection de valeurs. En effet, et conformément à notre stratégie, l'allocation sectorielle et les choix sectoriels du portefeuille ont entrainé des variations modestes de la performance relative au cours de l'exercice. A un niveau plus granulaire, on peut toutefois noter que la sous-pondération du secteur automobile et la surpondération du secteur de la distribution spécialisée ont profité à la performance du portefeuille. Au niveau de la sélection de valeurs, souvent dénommée "stock-picking", le portefeuille a bénéficié de ses positions dans la santé (absence de Bayer, et surpondérations des titres Novo Nordisk, Essilor-Luxottica, Fresenuis SE), dans les médias (Wolters Kluwer et Publicis), dans l'industrie (Prysmian, Schneider), dans les financières (Unicredit, Munich Re). Il a aussi souffert de certaines positions dans les Telecoms (sous-pondération de Deutsche Telekom), mais les contributions positives ont dominé de sorte que le "stock-picking" a constitué le moteur clé de la performance de la stratégie mise en œuvre dans le portefeuille. Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : ajouts d'Intesa San Paolo, Aena, Commerzbank ; accroissements de Safran, ASML, Hermès, réductions de Deutsche Telekom, LVMH, ING Groep, Thalès ; et, sorties de Neste Oyj, MTU Aero, Pernod Ricard.

#### Poche taux:

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0.50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

#### Performances

Sur la période, la performance du FCP Maître a été de 21,01% contre 20,29% pour son indice de référence (indice composite 40% EURO STOXX®, 40% MSCI World Ex EMU et 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M PART C	FR0007069554	29/09/2023	30/09/2024	21,01%	20,29%	1 087,36 €	1 315,76 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du FCP nourricier a quant à elle été de 19,23%.

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE OPPORTUNITES PART C	FR0007020045	29/09/2023	30/09/2024	19,23%	20,29%	174,45 €	208,00 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

#### Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

				(en devise de c	omptabilité, hors
				fra	ais)
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIIONS	CESSIONS
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	FR001400KPZ3	ofi invest esg liquidités i	343 474 655,97	309 428 543,48
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	IEOOBFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	49 358 509,14	96 883 195,14
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	79 018 142,19	87 719 216,17
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY EURO	61 748 029,23	23 672 535,93
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	44 594 150,43	15 988 847,82
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	IEOOBHZPJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	18 313 441,84	40 795 639,37
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	IE00B66F4759	ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	30 690 558,12	40 373 729,97
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	IEOOB5M4WH52	ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR		38 955 507,71
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	4 207 932,80	33 546 798,88
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	15 105 968,85	15 593 811,52

MOUVEMENTS

(en devise de comptabilité, hors
frais)

ACQUISITIIONS CESSIONS

MOUVEMENTS

				fra	is)
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIIONS	CESSIONS
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE OPPORTUNITÉS	OPC	FR0007069554	OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M C	2 446 052,44	21 094 347,64

#### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a>

#### Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politique-engagement\_actionnarial-et-de-vote.pdf">https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politique-engagement\_actionnarial-et-de-vote.pdf</a>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf">https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf</a>

#### Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

#### Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a>

#### Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

Contrairement à son OPCVM Maître, ce FCP ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM Maître sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

#### Informations relatives à l'ESMA

#### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

#### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

Change: Pas de position au 30/09/2024
Taux: Pas de position au 30/09/2024
Crédit: Pas de position au 30/09/2024
Actions - CFD: Pas de position au 30/09/2024
Commodities: Pas de position au 30/09/2024

#### Les contrats financiers (dérivés listés) :

Futures: Pas de position au 30/09/2024Options: Pas de position au 30/09/2024

#### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

Néant.

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

#### Informations relatives aux rémunérations

#### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- > Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- > Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- > Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- > Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a>

#### Partie quantitative :

#### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 :
   29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (\*\*), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

```
(* Effectif présent au 31 décembre 2023)
(** Bonus 2023 versé en février 2024)
```

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

## **Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités**Fonds Commun de Placement

Société de Gestion: OFI Invest Asset Management

22 Rue Vernier 75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

## Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : OFI Invest Asset Management 22 Rue Vernier 75017 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts du FCP Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Ofi Invest Dynamique Monde Opportunités constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

## **Deloitte.**

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

### Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	139 959 713,38
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	139 959 713,38
OPCVM	139 959 713,38
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	139 959 713,38
Créances et comptes d'ajustement actifs	-
Comptes financiers	161 833,04
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	161 833,04
Total Actif I+II	140 121 546,42

<sup>(\*)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

### Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	117 317 540,03
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	22 558 858,29
Capitaux propres	139 876 398,32
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	139 876 398,32
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	245 148,10
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	245 148,10
Total Passifs : I+II+III+IV	140 121 546,42

<sup>(\*)</sup> Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	4 202,17
Sous-total Produits sur opérations financières	4 202,17
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-265,67
Sous-total Charges sur opérations financières	-265,67
Total Revenus financiers nets (A)	3 936,50
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-2 066 730,07
Frais de gestion de la société de gestion	-2 066 730,07
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 066 730,07
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	-2 062 793,57
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	108 540,20
Sous-total Revenus nets I = C+D	-1 954 253,37

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	11 238 540,95
Frais de transactions externes et frais de cession	-738,60
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	11 237 802,35
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-601 320,92
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	10 636 481,43
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	15 033 883,65
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	15 033 883,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 157 253,42
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	13 876 630,23
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	22 558 858,29

#### **ANNEXE**

## Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	139 876 398,32	132 112 402,06	128 087 953,83	158 770 698,31	143 721 425,09
Nombre de titres					
Parts	672 462,9627	757 269,5812	817 833,5812	890 561,2839	989 926,6621
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	208,00	174,45	156,61	178,28	145,18
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	12,91	4,97	5,26	10,73	4,93

#### RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître Ofi Invest Dynamique Monde M. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net.

Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire : « La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés français ou étrangers;
- Entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition aux marchés d'actions et aux marchés d'instruments monétaires pourra être réalisée au moyen d'instruments dérivés et intégrant des dérivés.

Le FCP pourra investir entre 20% et 50% de l'actif net en parts et actions d'OPC.

L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible. Le gestionnaire pourra donc librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories. Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

#### Poche « actions »:

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

#### Poche « taux »:

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

La sensibilité du portefeuille du FCP sera comprise entre 0 et +8.

Le FCP est exposé à un risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée. Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment:
   les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

#### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

#### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Le FCP est valorisé sur la dernière valeur liquidative de l'OPCVM Maître..

#### Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

#### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

#### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

#### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### **Devises**

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

#### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

#### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,50% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

#### Description des frais de gestion indirects

En tant que fonds nourricier, le FCP supporte indirectement les frais suivants facturés par l'OPCVM Maître :

- frais de gestion fixes, calculés sur la base de l'actif net : 0,50% TTC maximum
- frais indirects , calculés sur la base de l'actif net : 1,20% TTC maximum

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fond

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

#### Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

#### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

### Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	132 112 402,06
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 550 981,14
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-18 995 877,31
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 062 793,57
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	11 237 802,35
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	15 033 883,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	139 876 398,32

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-	NA	NA	NA

### Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Montants exprimés en milliers	+/-	< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

<b>Ventilation par nature de taux</b> Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	162	-	-	-	162
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	-	-	-	162

<b>Ventilation par durée résiduelle</b> Montants exprimés en milliers	<b>0-3 mois</b> +/-	3 mois-1 an	<b>1-3 ans</b> +/-	<b>3-5 ans</b> +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	162	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

<b>Ventilation par durée résiduelle</b> Montants exprimés en milliers	<b>0-3 mois</b>	3 mois-1 an +/-	<b>1-3 ans</b> +/-	<b>3-5 ans</b> +/-	>5 ans +/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	
Comptes financiers	-	-	-	-	
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	
Options	-	-	-	-	
Swaps	-	-	-	-	
Autres instruments	-	-	-	-	
Total	162	-	_	-	

## Exposition directe sur le marché des devises

<b>Tentilation par devise</b> Iontants exprimés en milliers	+/-	+/-		+/-		+/-	
actif							
Dépôts		-	-		-		
Actions et valeurs assimilées		-	-		-		
Obligations et valeurs assimilées		-	-		-		
Titres de créances		-	-		-		
Opérations temporaires sur titres		-	-		-		
Créances		-	-		-		
Comptes financiers		-	-		-		
assif							
Opérations de cession sur instruments financiers		-	-		-		
Opérations temporaires sur titres		-	-		-		
Dettes		-	-		-		
Comptes financiers		-	-		-		

## Exposition directe sur le marché des devises (suite)

<b>Ventilation par devise</b> Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	_	_	_	_

## Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements  Montants exprimés en milliers	Investment Grade	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<b>Ventilation par contrepartie</b> Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

<b>Ventilation par contrepartie</b> Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	-	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	162	
Société Générale	162	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		
Concours bancaires		

## **Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

Code ISIN	Dénomination de	u Fonds	Orientation des placements /	Devise de la	Montant de l'exposition
Société de ges	stion	Pays de domiciliation du fonds	style de gestion	part d'OPC	exprimé en milliers
FR0007069554	OFI INVEST DYNA	AMIQUE MONDE M			
OFI INVEST AN	1	France	Mixte	EUR	139 960
Total					139 960

#### **Créances et Dettes**

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Total créances	-
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-174 182,44
Provision pour frais de gestion variables à payer	-70 965,66
Total dettes	-245 148,10
Total	-245 148,10

## **Souscriptions rachats**

Parts émises	13 283,0000
Parts rachetées	98 089,6185

#### **Commissions**

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

#### **Autres informations**

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur acti temporaire		ciers faisant l'objet d'une acquisitio	on	

## **Autres informations (suite)**

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
	Néant			
Instruments fin gestion (fonds gérés par ces	anciers détenus en portefeuille émis par ) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (Sl entités	r les entités liées à CAV) et OPC à cap	la société de ital variable	
FR0007069554	OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	106 371,7649	1 315,76	139 959 713,38

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
Revenus nets	-1 954 253,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 954 253,37
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 954 253,37
Affectation:	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-1 954 253,37
Total	-1 954 253,37
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

# Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 636 481,43
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	10 636 481,43
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 636 481,43
Affectation:	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	10 636 481,43
Total	10 636 481,43
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations et valeurs assimilées				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Titres de créances				-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				139 959 713,38	100,06
OPCVM				139 959 713,38	100,06
ofi invest dynamique monde m	Finance/Assurance	EUR	106 371,7649	139 959 713,38	100,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				-	-
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	-
Titres financiers donnés en pension				-	_
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	_
Total				139 959 713,38	100.06

#### L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

#### L'inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
Type d'opération		,	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		

#### L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle p	orésentée au bilan	Montant de l'exposition
		Actif	Passif	+/-
Actions				
Total Actions		-	-	
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	
Change				
Total Change		-	-	
Crédit				
Total Crédit		-	-	
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	

## L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

#### L'inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
Type d'opération	A -1:6	D!f	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif Pass	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle pr	Valeur actuelle présentée au bilan		
Libelle de l'Illottament	- Cuantite	Actif	Passif	l'exposition +/-	
Actions					
Total Actions		-	-		
Taux d'intérêts					
Total Taux d'intérêts		-	-		
Change					
Total Change		-	-		
Crédit					
Total Crédit		-	-		
Autres expositions					
Total Autres expositions		-	-		

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	139 959 713,38
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	161 833,04
Autres passifs (-)	-245 148,10
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	139 876 398,32

**COMPTES ANNUELS** 29 septembre 2023

## Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

#### **BILAN ACTIF**

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	132 335 583,98	125 100 432,11
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	132 335 583,98	125 100 432,11
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	132 335 583,98	125 100 432,11
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	87,00	-
Opérations de change à terme de devises	-	_
Autres	87,00	-
Comptes financiers	11 822,58	3 223 780,77
Liquidités	11 822,58	3 223 780,77
Total de l'actif	132 347 493,56	128 324 212,88

## Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

#### **BILAN PASSIF**

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	128 342 579,26	123 779 363,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 685 229,48	6 545 056,22
Résultat de l'exercice (a, b)	-1 915 406,68	-2 236 465,93
Total des capitaux propres	132 112 402,06	128 087 953,83
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	235 091,50	236 259,05
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	235 091,50	236 259,05
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	132 347 493,56	128 324 212,88

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	
Engagements de gré à gré	-	
Autres engagements	-	
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	
Engagements de gré à gré	-	
Autres engagements	-	

## Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	34 989,59	498,72
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	34 989,59	498,72
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	13,54	18 119,33
Autres charges financières	-	1 162,09
Total (II)	13,54	19 281,42
Résultat sur opérations financières (I - II)	34 976,05	-18 782,70
Autres produits (III)		_
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 024 086,22	2 301 595,68
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 989 110,17	-2 320 378,38
Régularisation des revenus de l'exercice (V) Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	73 703,49 -	83 912,45 -
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-1 915 406,68	-2 236 465,93

#### **ANNEXE**

#### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée - valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

#### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Le FCP est valorisé sur la dernière valeur liquidative de l'OPCVM Maître..

#### <u>Titres de créance négociables</u>

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

#### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

#### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

#### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### **Devises**

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

#### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

#### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,50% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

#### Description des frais de gestion indirects

En tant que fonds nourricier, le FCP supporte indirectement les frais suivants facturés par l'OPCVM Maître :

- frais de gestion fixes, calculés sur la base de l'actif net : 0,50% TTC maximum
- frais indirects, calculés sur la base de l'actif net : 1,20% TTC maximum

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fond

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

#### Justification des changements de méthode ou de réglementation

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

#### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## **Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)**

		29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	128 087 953,83	158 770 698,31	
Souscriptions (y compris les commissions de l'OPC)	souscription acquises à	1 928 793,63	1 919 358,74
Rachats (sous déduction des commissions d	e rachat acquises à l'OPC)	-12 324 485,75	-14 870 036,64
Plus-values réalisées sur dépôts et instrume	nts financiers	5 889 111,06	6 834 809,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instrum	ents financiers	-	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers		-	-
Moins-values réalisées sur contrats financier	s	-	-
Frais de transaction		-976,90	-294,00
Différences de change		-	-
Variation de la différence d'estimation des c financiers	lépôts et instruments	10 521 116,36	-22 246 203,45
Différence d'estimation exercice N	63 840 920,63		
Différence d'estimation exercice N - 1	53 319 804,27		
Variation de la différence d'estimation des c	ontrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-		
Différence d'estimation exercice N - 1	-		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus e	et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résult	tat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de l	régularisation	-1 989 110,17	-2 320 378,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice s nettes	sur plus et moins-values	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice s	ur résultat	-	-
Autres éléments		-	-
Actif net en fin d'exercice		132 112 402,06	128 087 953,83

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	
Obligations Indexées	-	
Obligations Convertibles	-	
Titres Participatifs	-	
Autres Obligations	-	
Titres de créances	-	
Les titres négociables à court terme	-	
Les titres négociables à moyen terme	-	
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	
Actions et valeurs assimilées	-	
Obligations et valeurs assimilées	-	
Titres de créances	-	
Autres	-	
Hors-bilan		
Taux	-	
Actions	-	
Crédit	-	
Autres	_	

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	11 822,58	0,01
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	_	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 822,58	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	_	-	_	-	_	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

		%		%		%		9
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	
OPC	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Créances	-	-	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	
Autres opérations	-	_	-	-	-	_	-	

#### Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Autre	87,00 <sup>(1</sup>
Total créances	87,00
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-164 125,84
Provision pour frais de gestion variables à payer	-70 965,66
Total dettes	-235 091,50
Total	-235 004,50

<sup>(1)</sup> Reprise de provision commission mouvements

## **Souscriptions rachats**

Parts émises	11 178,0000
Parts rachetées	71 742,0000

#### **Commissions**

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

#### **Autres informations**

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur act		inanciers faisant l'objet d'une acquisiti	on	

Néant

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

FR0007069554 OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M

121 703,5609 1 087,36

132 335 583,98

#### Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

#### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 915 406,68	-2 236 465,93
Total	-1 915 406,68	-2 236 465,93
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 915 406,68	-2 236 465,93
Total	-1 915 406,68	-2 236 465,93
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 685 229,48	6 545 056,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	5 685 229,48	6 545 056,22
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	5 685 229,48	6 545 056,22
Total	5 685 229,48	6 545 056,22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	n	
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

# Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	132 112 402,06	128 087 953,83	158 770 698,31	143 721 425,09	165 139 652,54
Nombre de titres					
Parts	757 269,5812	817 833,5812	890 561,2839	989 926,6621	1 089 189,2821
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	174,45	156,61	178,28	145,18	151,61
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	4,97	5,26	10,73	4,93	4,25

## Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	_
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	_
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			132 335 583,98	100,17
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			132 335 583,98	100,17
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	EUR	121 703,5609	132 335 583,98	100,17
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			87,00	0,00
Dettes			-235 091,50	-0,18
Comptes financiers			11 822,58	0,01
ACTIF NET			132 112 402,06	100,00

# OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : OFI INVEST AM

Société de Gestion : OFI INVEST AM

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE** Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE** 

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES** 



Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



#### CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

#### Dénomination

Ofi Invest Dynamique Monde M

#### Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

#### Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

#### Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise	Montant initial de	Souscripteurs	Montant minimum pour	Montant minimum pour
Code ISIN	Revenu net	Plus-values nettes réalisées	de libellé	la part	concernés	la première souscription	les souscriptions ultérieures
FR0007069554	Capitalisation	Capitalisation	Euro	500 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels et aux OPC	Pas de minimum	Pas de minimum

#### Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif, en investissant de manière active et discrétionnaire sur différentes classes d'actifs (actions, obligations), de réaliser sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à l'indice composite 40% EURO STOXX®, 40% MSCI World Ex EMU et 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR. La gestion du FCP favorisera les marchés actions par rapport aux marchés de taux.

#### Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance du FCP pourra être comparée à postériori à celle de l'indice composite suivant :

- 40% EURO STOXX® (cours de clôture dividendes réinvestis : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellées en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé et publié par STOXX Limited ;
- 40% de MSCI World Ex EMU (cours de clôture dividendes réinvestis) : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR (cours de clôture dividendes réinvestis) : cet indice est un indice obligataire composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

#### Stratégie d'investissement

#### Stratégie utilisée:

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés français ou étrangers ;
- Entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition aux marchés d'actions et aux marchés d'instruments monétaires pourra être réalisée au moyen d'instruments dérivés et intégrant des dérivés.

Le FCP pourra investir entre 20% et 50% de l'actif net en parts et actions d'OPC.

L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible. Le gestionnaire pourra donc librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

#### <u>Poche « actions »</u>:

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

#### Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire. La sensibilité du portefeuille du FCP sera comprise entre 0 et +8. Le FCP est exposé à un risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

#### Les actifs hors dérivés intégrés :

#### Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en actions et titres donnant directement ou indirectement accès au capital et aux droits de vote de sociétés. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et de titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 80% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné. Les titres détenus pourront relever de tous les secteurs économiques et pourront concerner des titres de sociétés de moyennes et grandes capitalisations. Le FCP interviendra sur toutes les zones géographiques, y compris les pays émergents dans la limite de 50% de l'actif net.

Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

#### Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le FCP pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et d'instruments du marché monétaire est de 20% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les titres sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents. Ils relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé.

Ces titres seront libellés en euro ou dans une devise autre que l'euro dans la limite de 10% de l'actif net. Ils relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

#### ❖ Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra investir entre 20% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

<sup>\*</sup> répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers. Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

#### Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés, dans la limite de 10% de l'actif net, dans les conditions définies ci-après :

#### Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- □ Arbitrage

#### Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (sur single-name et sur indices), Total Return Swap (sur single-name et sur indices)

#### Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- ☐ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

#### Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés. Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet <a href="https://www.ofi-invest-am.com">www.ofi-invest-am.com</a>.

#### Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

#### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- ☐ Change
- Crédit

#### Nature des interventions :

- Couverture
- **■** Exposition
- □ Arbitrage

#### Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- ☐ Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- ☐ Obligations contingentes convertibles
- ☐ Credit Link Notes
- ☐ EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

#### Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

#### Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

#### Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

#### Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

#### Effet de levier maximum:

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

#### **Contreparties utilisées:**

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : <a href="www.ofi-invest-am.com">www.ofi-invest-am.com</a>. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

#### **Garanties financières**:

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

#### Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

#### Risques principaux:

#### Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

#### Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

#### Risque actions

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Il existe ainsi, un risque de baisse de la valeur liquidative. En raison de la fluctuation des marchés actions, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

#### Risque lié aux marchés des pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements

#### Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

#### Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

#### Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

#### Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés en devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

#### Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

#### Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

#### Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

#### Risques en matière de durabilité

Le FCP est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

#### **Risques accessoires**:

#### Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

#### Durée de placement recommandée

Supérieure à huit ans.

#### CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

#### <u>10/11/2023</u>:

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

#### 21/06/2024 :

IZNES est devenu centralisateur des parts au nominatif pur.

#### **CHANGEMENT(S) À VENIR**

Néant.

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

#### Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France) Courriel : <u>Id-juridique.produits.am@ofi-invest.com</u>

#### RAPPORT D'ACTIVITÉ

#### Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

#### Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

#### Crédit:

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage<sup>3</sup> attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads<sup>4</sup> a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement<sup>5</sup> a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%\* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade<sup>5</sup>) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%\* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

#### Actions:

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%\* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%\* (dividendes réinvestis) contre 10,37%\* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%\* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%\* de performance sur 1 an glissant.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

<sup>\*</sup> NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

#### Politique de gestion

#### Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, les perspectives de pivot des banques centrales amènent les taux à se détendre fortement. C'est dans ce cadre que nous réduisons la duration en rachetant progressivement nos positions sur le Gilt qui ont bénéficié du contexte économique difficile au Royaume Uni et d'une banque centrale qui a cessé de resserrer ses conditions monétaires. En fin d'année, la duration était même légèrement négative. Sur les actions, nous avons soldé nos actions européennes (1,5%) mais avons conservé une légère exposition (1%) sur le marché américain, que nous avons sortie en fin d'année après la forte hausse des marchés. Pour rester exposés au marché actions mais en limitant les risques nous avons mis en place une stratégie optionnelle à la hausse des actions américaines et investi sur le marché des dividendes américains 2024 qui offrent une décote intéressante. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps US (baisse des taux, regain d'appétit pour le risque) nous clôturons en décembre notre position de sous-performance du Russell 2000 et l'arbitrons sur une position inverse de surperformance des mid caps européennes. Après plusieurs années de contreperformances dues en partie à la remontée des taux, nous estimons que le marché des foncières cotées offre un potentiel de rebond non négligeable et initions une petite position de surperformance de ce secteur par rapport au marché européen. Sur les taux, nous avons soldé notre position sur les dettes émergentes en devises locales en début de trimestre mais conservons de l'intérêt pour le High Yield. Nous avons conservé notre stratégie de pentification sur le marché américain au vu des anticipations de baisse probable des taux à partir du 1er semestre 2024. Sur les devises, nous avons soldé en fin de période notre position sur la couronne norvégienne suite à son appréciation et avons conservé notre position sur le Yen contre Franc Suisse dans l'espoir d'une revue de la politique monétaire au Japon.

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs périodes entre 1% et 1,5% sur le marché européen et américain, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes et les actions foncières contre les large caps. Toutefois sur ces dernières, la remontée des taux en début d'année ne favorisant pas le secteur, nous ne conservons qu'une faible exposition en fin de trimestre. Sur la duration, nous reprenons prudemment de l'exposition via le Bobl pour ¼ année de duration environ. Les obligations à haut rendement nous semblent toujours pertinentes compte tenu du portage et d'un taux de défaut devant rester bas. Nous maintenons leur exposition entre 3% et 4% au cours du trimestre. En mars, la stratégie de pentification sur les Etats-Unis se voit arbitrée en faveur de la coubre Euro, les anticipations de baisse de taux de la FED nous paraissant moins précoces que celles de la BCE. Cette dynamique économique plutôt favorable aux Etats-Unis nous avait conduits à devoir solder la stratégie de resserrement des taux US vs Euro au mois de février. Sur les devises, nous maintenons notre position longue Yen vs Franc Suisse.

Au second trimestre 2024, nous avons débouclé en plus-value la stratégie optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong Kong: s'il y a eu finalement assez peu d'annonces, le marché a effectué un rattrapage positif pour notre stratégie. Sur les autres zones, nous avons maintenu une surexposition actions de 2%, moitié Europe, moitié USA, renforcée jusqu'à 3% à partir d'avril, sur les actions britanniques, en net retard par rapport aux autres marchés. Le momentum plus favorable sur les mid caps nous a conduit à renforcer la position de surperformance contre les large caps à 2,5%. Sur le secteur immobilier, nous avons aussi géré la position dynamiquement sur le trimestre, terminant à 1% d'exposition relative. Sur la duration, celle-ci a plutôt été renforcée jusqu'à représenter 0,5 année de duration, principalement sur le 5 ans allemand, notamment après les élections législatives françaises faisant craindre un regain d'appétit pour les actifs peu risqués. La désinflation se poursuivant, nous anticipons une première baisse des taux de la BCE ce trimestre. La stratégie de pentification de la courbe Euro est logiquement conservée dans ce contexte. En mai, nous remettons par ailleurs en place une stratégie au resserrement des taux US contre taux Euro, la divergence ne nous semblant pas soutenable au regard du ralentissement également observé aux Etats-Unis. Les positions High Yield sont maintenues à 4%.

Sur les devises, outre les positions sur le Yen vs Franc Suisse, nous réinitions une position sur la couronne norvégienne (1%) contre Euro. La faiblesse de la devise génère de l'inflation importée et complique la tâche de la NorgesBank qui ne devrait pas baisser ses taux rapidement.

Lors du dernier trimestre de cet exercice, le risque actions a été réduit à partir du mois d'août. Nous avons soldé nos expositions actions et nous avons privilégié des options de protection à la baisse, dans l'anticipation d'une potentielle correction. Cette correction est intervenue à partir de fin juillet/début août, qui nous est apparue probablement exagérée par la faible liquidité traditionnelle à cette période. C'est pourquoi nous avons pris nos profits et inversé la position en options de participation à un potentiel rebond, qui lui aussi s'est matérialisé. Nous avons conservé ces positions optionnelles en fin de mois. Par ailleurs, après l'annonce d'annonces ambitieuses de mesures de soutien à l'économie chinoise, nous avons mis en place une stratégie optionnelle de participation à la hausse des actions chinoises cotées à Hong-Kong, similairement à ce que nous avions fait en début d'année, avec pour maturité fin décembre 2024. Sur les stratégies relatives, statu quo sur les mid caps. En revanche, nous renforçons les actions foncières à 2,5% : le contexte de taux est devenu plus favorable et les résultats sont meilleurs qu'attendu, laissant espérer que le point bas est déjà derrière. La duration a été plutôt réduite à 0,25 année. La baisse des taux observée au cours de l'été nous a conduits à prendre quelques profits en fin de période. Nous maintenons en revanche la stratégie de pentification de la courbe Euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, plus ou moins régulières, cycle soutenu par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Après un net resserrement du spread US/Euro, nous coupons notre position, la vigueur de l'économie américaine pouvant faire craindre un mouvement inverse. En fin de période, nous mettons en place une stratégie similaire mais entre les taux britanniques et les taux Euro dont l'écart approche les 200bp : l'économie anglo-saxonne devrait ralentir tout comme l'inflation, conduisant la BoE à réduire ses taux de manière plus rapide que ce qu'anticipe le marché. Nos positions sur le High Yield sont écrêtées d'un point à 3% environ : les spreads se sont resserrés et nous profitons d'une liquidité toujours bonne pour procéder à cette prise de profits. La position Yen contre Franc Suisse a été repondérée sur le trimestre à 3% : la BoJ commence à monter ses taux, quand la Suisse baisse les siens. Nous repondérons également la couronne norvégienne, dont la banque centrale maintient un ton haussier pour contrer la faiblesse de sa devise. Enfin, en juillet nous avons initié une position sur le dollar à 4%, défensivement dans le contexte politique très incertain en France. Cette position a été soldée en août.

#### Poche actions :

Le portefeuille a réussi à naviguer à travers cet environnement de marché compliqué et a surperformé son indice de référence. L'attribution de performance repose presque essentiellement sur la sélection de valeurs. En effet, et conformément à notre stratégie, l'allocation sectorielle et les choix sectoriels du portefeuille ont entrainé des variations modestes de la performance relative au cours de l'exercice. A un niveau plus granulaire, on peut toutefois noter que la sous-pondération du secteur automobile et la surpondération du secteur de la distribution spécialisée ont profité à la performance du portefeuille. Au niveau de la sélection de valeurs, souvent dénommée "stock-picking", le portefeuille a bénéficié de ses positions dans la santé (absence de Bayer, et surpondérations des titres Novo Nordisk, Essilor-Luxottica, Fresenuis SE), dans les médias (Wolters Kluwer et Publicis), dans l'industrie (Prysmian, Schneider), dans les financières (Unicredit, Munich Re). Il a aussi souffert de certaines positions dans les Telecoms (sous-pondération de Deutsche Telekom), mais les contributions positives ont dominé de sorte que le "stock-picking" a constitué le moteur clé de la performance de la stratégie mise en œuvre dans le portefeuille. Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : ajouts d'Intesa San Paolo, Aena, Commerzbank ; accroissements de Safran, ASML, Hermès, réductions de Deutsche Telekom, LVMH, ING Groep, Thalès ; et, sorties de Neste Oyj, MTU Aero, Pernod Ricard.

#### Poche taux:

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0.50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

#### Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 21,01% contre 20,29% pour son indice de référence (indice composite 40% EURO STOXX®, 40% MSCI World Ex EMU et 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M PART C	FR0007069554	29/09/2023	30/09/2024	21,01%	20,29%	1 087,36 €	1 315,76 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

#### Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

## MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIIONS	CESSIONS
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	343 474 655,97	309 428 543,48
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	IEOOBFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	49 358 509,14	96 883 195,14
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	79 018 142,19	87 719 216,17
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY EURO	61 748 029,23	23 672 535,93
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	44 594 150,43	15 988 847,82
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	IEOOBHZPJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	18 313 441,84	40 795 639,37
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	IE00B66F4759	ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	30 690 558,12	40 373 729,97
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	IEOOB5M4WH52	ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR		38 955 507,71
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	4 207 932,80	33 546 798,88
OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE M	1 OPC	IE00BF3N7094	ISHARES PLC ISHARES EURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	15 105 968,85	15 593 811,52

#### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a>

#### Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politique-engagement\_actionnarial-et-de-vote.pdf">https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politique-engagement\_actionnarial-et-de-vote.pdf</a>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf">https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf</a>

#### Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

#### Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a>

#### Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

#### Informations relatives à l'ESMA

#### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

#### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

Change: 475 658 730 euros

Taux : Pas de position au 30/09/2024
Crédit : Pas de position au 30/09/2024
Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
Commodities : Pas de position au 30/09/2024

#### Les contrats financiers (dérivés listés) :

Futures: 943 569 094 eurosOptions: 21 538 320 euros

#### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- BNP PARIBAS SA
- CREDIT AGRICOLE CIB
- JP MORGAN
- SOCIETE GENERALE

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Ofi Invest Dynamique Monde M n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

#### Informations relatives aux rémunérations

#### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- > Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- > Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- > Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- > Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents">https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents</a>

#### Partie quantitative:

#### Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 :
   29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (\*\*), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

```
(* Effectif présent au 31 décembre 2023)
(** Bonus 2023 versé en février 2024)
```

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Dynamique Monde M n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Ofi Invest Dynamique Monde M ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

# Ofi Invest Dynamique Monde M Fonds Commun de Placement

Société de Gestion: OFI Invest Asset Management

22 Rue Vernier 75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

## **Ofi Invest Dynamique Monde M**

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : OFI Invest Asset Management 22 Rue Vernier 75017 Paris

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024	

Aux porteurs de parts du FCP Ofi Invest Dynamique Monde M,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Ofi Invest Dynamique Monde M constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Deloitte.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Deloitte.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

### Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	1 562 623 857,29
Actions et valeurs assimilées (A)	552 304 169,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	552 304 169,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	105 844 672,44
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	105 844 672,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	148 888 129,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	148 888 129,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	730 758 961,43
OPCVM	730 758 961,43
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	24 827 925,41
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 562 623 857,29
Créances et comptes d'ajustement actifs	24 579 311,85
Comptes financiers	6 010 160,76
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	30 589 472,61
Total Actif I+II	1 593 213 329,90

<sup>(\*)</sup> Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 286 202 780,11
Report à nouveau sur revenu net	_
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	_
Résultat net de l'exercice	270 160 221,73
Capitaux propres	1 556 363 001,84
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 556 363 001,84
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	_
Opérations de cession sur instruments financiers	_
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	25 172 548,62
Emprunts (C)	_
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	25 172 548,62
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 101 349,88
Concours bancaires	10 576 429,56
Sous-total autres passifs IV	11 677 779,44
Total Passifs : I+II+III+IV	1 593 213 329,90

<sup>(\*)</sup> Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	16 316 144,06
Produits sur obligations	2 523 352,95
Produits sur titres de créances	5 736 097,95
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	1 414 852,26
Sous-total Produits sur opérations financières	25 990 447,22
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-168 858,99
Sous-total Charges sur opérations financières	-168 858,99
Total Revenus financiers nets (A)	25 821 588,23
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-7 406 230,01
Frais de gestion de la société de gestion	-7 406 230,01
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-7 406 230,01
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	18 415 358,22
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-497 837,08
Sous-total Revenus nets I = C+D	17 917 521,14

## Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	114 174 064,93
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 807 670,71
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	112 366 394,22
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-2 240 791,49
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	110 125 602,73
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	147 354 637,45
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-327 726,38
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	147 026 911,07
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-4 909 813,21
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	142 117 097,86
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	270 160 221,73

#### **ANNEXE**

# Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	1 556 363 001,84	1 324 819 096,47	1 100 786 172,08	1 198 843 474,88	998 344 956,74
Nombre de titres					
Parts	1 182 857,2708	1 218 370,9790	1 147 432,9236	1 112 730,1068	1 153 911,2604
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	1 315,76	1 087,36	959,34	1 077,38	865,18
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	108,24	11,37	38,75	87,99	-2,12

#### RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés français ou étrangers ;
- Entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition aux marchés d'actions et aux marchés d'instruments monétaires pourra être réalisée au moyen d'instruments dérivés et intégrant des dérivés.

Le FCP pourra investir entre 20% et 50% de l'actif net en parts et actions d'OPC.

L'allocation d'actifs sera libre et visera à obtenir une évolution de la performance aussi régulière que possible. Le gestionnaire pourra donc librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

#### Poche « actions »:

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

#### Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire. La sensibilité du portefeuille du FCP sera comprise entre 0 et +8. Le FCP est exposé à un risque de change dans la limite de 100% de l'actif net

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée. Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment :
   les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

#### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

#### Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

#### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

#### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

#### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### **Devises**

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

## Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Un titre est noté « Investment grade » si sa note se situe dans la fourchette de Aaa à Baa3 pour Moody's ou de AAA à BBB- pour Standard & Poor's. Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec une note inférieure sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

En cas de notation non disponible, le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

#### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

#### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,50% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

#### Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1,20 % TTC. Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 324 819 096,47
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	161 698 764,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-207 963 522,41
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	18 415 358,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	112 366 394,22
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	147 026 911,07
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 556 363 001,84

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	552 304	191 481	126 075	78 888	47 349	108 512
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Hors-bilan						
Futures	225 981	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-21 538	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	756 747	NA	NA	NA	NA	NA

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition	Décomposi	Décomposition de l'exposition par maturité		Décomposition par niveau de deltas		
Montants exprimés en milliers	+/-	< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1	
Total	-	-	-	-	-	-	

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	105 845	97 638	464	7 743	-
Titres de créances	148 888	108 675	40 213	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6 010	-	-	-	6 010
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-10 576	-	-	-	-10 576
Hors-bilan					
Futures	NA	385 055	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	591 368	40 677	7 743	-4 566

<b>Ventilation par durée</b> <b>résiduelle</b> Montants exprimés en milliers	<b>0-3 mois</b> +/-	3 mois-1 an	<b>1-3 ans</b> +/-	<b>3-5 ans</b> +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	522	2 008	17 570	85 744
Titres de créances	138 996	9 892	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6 010	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

<b>Ventilation par durée</b> <b>résiduelle</b> Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	<b>1-3 ans</b> +/-	<b>3-5 ans</b> +/-	>5 ans +/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-10 576	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	357 643	137 936	-110 525
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	134 430	10 414	359 651	155 506	-24 781

## Exposition directe sur le marché des devises

<b>Ventilation par devise</b> Montants exprimés en milliers	<b>USD</b> +/-	<b>GBP</b> +/-	<b>NOK</b> +/-	Autres +/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	_
Actions et valeurs assimilées	15 019	3 423	751	17 367
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	
Créances	9 004	2 429	-	7 529
Comptes financiers	4 849	-	21	20
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	227	-	10 349

## Exposition directe sur le marché des devises (suite)

<b>Ventilation par devise</b> Montants exprimés en milliers	USD +/-	<b>GBP</b> +/-	<b>NOK</b> +/-	Autres +/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	207 612	12 587	58 927	91 314
Devises à livrer	-56 757	-	-	-48 613
Futures options swap	227 690	58 189	-	-16 306
Autres opérations	-	-	-	-
Total	407 417	76 855	59 699	61 841

## Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	105 845	-	-
Titres de créances	129 451	-	19 438
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	235 296	-	19 438

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<b>Ventilation par contrepartie</b> Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	24 329	
Collatéral espèces	1 410	
Société Générale CIB	1 410	
Dépôt de garantie espèces versé	22 919	
Société Générale	22 919	
Comptes financiers	6 010	
Société Générale	6 010	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		44
Collatéral espèces		44
Crédit Agricole		44
Concours bancaires		10 57
Concours bandanes		

## **Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

Code ISIN	Dénomination du Fo	onds	Orientation des placements /	Devise de la part	Montant de l'exposition exprimé en
Société de gest	ion Po	ays de domiciliation du fonds	style de gestion	d'OPC	milliers
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS	S AMÉRIQUE I			
OFI INVEST AM		France	Actions	EUR	257 475
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQU	JIDITÉS I			
OFI INVEST AM		France	Monétaire	EUR	64 260
IEOOBHZPJ908	ISHARES IV PLC MSC	I USA ESG ENHANCED UCITS ETI	F		
BLACKROCK LU	IX	Irlande	Actions	EUR	61 868
IE00BF11F565	ISHARES III PLC ISHA	RES CORE EUR CORP BOND UCI	TS ETF		
BLACKROCK LU	IX	Irlande	Obligations	EUR	52 449
LU0290355717	DB X TRACKERS II SI	CAV DB X TRACKERS II EUROZO	ONE GOV UCITS E		
DWS		Luxembourg	Obligations	EUR	51 812
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTI	ONS JAPON XL			
OFI INVEST AM		France	Actions	EUR	42 965
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALP	HA YIELD I			
OFI INVEST AM		France	Obligations	EUR	40 531
IE00B0M63284	ISHARES PROPERTY	EURO			
BLACKROCK LU	IX	Irlande	Actions	EUR	39 496

## **Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)**

Code ISIN  Société de gest	Dénomination du Fonds	omiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
FR0007085386 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG CRÉDIT EURO	PE IC France	Obligations	EUR	35 922
FR0010838607 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR MID CAPS EUR	O I France	Actions	EUR	16 998
IE00B52MJY50 BLACKROCK LU	ishares VII PLC - Ishares CC IX	DRE MSCI PACIFIC EX J Irlande	AP ETF Actions	EUR	15 481
FR0000291528 OFI INVEST AM	OFI INVEST ACTIONS BRITANN	IIA D <i>France</i>	Actions	EUR	12 271
FR0010969550 OFI INVEST AM	OFI INVEST YIELD CURVES AB	SOLUTE RETURN R France	Obligations	EUR	12 035
IEOOBFNM3B99 BLACKROCK LU	ISHARES IV PUBLIC LIMITED CO IX	OMPANY UCITS ETF Irlande	Actions	EUR	8 065
FR0010730630 OFI INVEST AM	OFI INVEST INFLATION EURO	France	Obligations	EUR	7 609
FR0007478052 OFI INVEST AM	OFI INVEST ASIE	France	Actions	EUR	7 580
FR001400A357 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EU	IRO R <i>France</i>	Obligations	EUR	3 088
FR0011381227 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG MONETAIRE	France	Monétaire	EUR	852
FR0011024249 OFI INVEST AM	ofi invest isr crédit bonds	S EURO I France	Obligations	EUR	1
Total					730 759

### **Créances et Dettes**

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	22 918 560,56
Collatéral espèces versé	1 410 000,00
Coupons à recevoir	250 751,29
Total créances	24 579 311,85

### Créances et Dettes (suite)

Ventilation par nature	30/09/2024
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-636 985,20
Collatéral espèces reçu	-440 000,00
Provision commission de mouvement	-24 364,68
Total dettes	-1 101 349,88
Total	23 477 961,97

## **Souscriptions rachats**

Parts émises	133 879,4683
Parts rachetées	169 393,1765

#### **Commissions**

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	_
Garanties reçues	_
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

### **Autres informations**

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle temporaire	des instruments financiers faisant l'objet	d'une acquisitio	on	
	Néant			
	anciers détenus en portefeuille émis par l ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SIC ntités			
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	344 144,00	748,16	257 474 775,04
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	33 480,00	366,52	12 271 089,60
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	26 760,00	283,24	7 579 502,40
FR0010645325	ofi invest esg alpha yield i	25,40	1 595 722,93	40 531 362,42
FR0007085386	ofi invest esg crédit europe ic	24 417,00	1 471,19	35 922 046,23
FR001400KPZ3	ofi invest esg liquidités i	62 207,4219	1 032,99	64 259 644,75
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE	8,00	106 469,63	851 757,04
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	5 046,21	1 507,92	7 609 280,98
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	1 910,00	22 494,82	42 965 106,20
FR0011024249	ofi invest isr crédit bonds euro i	0,74	1 412,54	1 045,28
FR001400A357	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	25 541,00	120,92	3 088 417,72
FR0010838607	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	733,00	23 189,31	16 997 764,23
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	10 637,00	1 131,46	12 035 340,02
	Sous-total			501 587 131,91

### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
Revenus nets	17 917 521,14
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	17 917 521,14
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	17 917 521,14
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	17 917 521,14
Total	17 917 521,14
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	110 125 602,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	110 125 602,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	110 125 602,73
Affectation:	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	110 125 602,73
Total	110 125 602,73
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Acti
mmobilisations corporelles nettes				-	
Actions et valeurs assimilées				552 304 169,01	35,49
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				552 304 169,01	35,49
ABB LTD-NOM	Manufacture	CHF	6 893,00	358 689,33	0,02
ACCENTURE SHS CLASS A	IT/Communication	USD	1 029,00	325 909,16	0,02
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Manufacture	USD	977,00	143 637,08	0,0
ADYEN BV	IT/Communication	EUR	1 994,00	2 796 784,40	0,18
AENA SME SA	Transport	EUR	20 947,00	4 139 127,20	0,2
AGCO CORP	Manufacture	USD	2 173,00	190 537,86	0,0
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	52 505,00	9 097 016,30	0,58
AIRBUS BR BEARER SHS	Manufacture	EUR	33 521,00	4 398 625,62	0,28
AIXTRON	Manufacture	EUR	10 363,00	165 341,67	0,0
AKZO NOBEL NV	Manufacture	EUR	41 703,00	2 639 799,90	0,1
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	43 726,00	12 899 170,00	0,83
ALPHABET INC	IT/Communication	USD	2 467,00	366 607,19	0,02
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	47 318,00	3 071 884,56	
AMBARELLA	Manufacture	USD	3 112,00	157 280,01	
AMERICAN TOWER REDIT	Immobilier	USD	1 590,00	331 320,64	
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	21 896,00	1 300 184,48	
APPLIED MATERIALS INC	Manufacture	USD	1 158,00	209 644,64	
ARCELORMITTAL SA	Manufacture	EUR	47 465,00	1 117 326,10	
ARISTA NETWORKS	Manufacture	USD	884,00	304 015,84	
ARM HOLDNGS LIMITED ADR	Manufacture	USD	1 136,00	145 566,38	
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	279,00	164 442,60	
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	42 871,00	31 964 617,60	
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	97 193,00	2 522 158,35	
ATLAS COPCO AB	Manufacture	SEK	14 555,00		
AUTOSTORE HOLDINGS LTD	IT/Communication	NOK	126 909,00	116 598,66	
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	264 266,00	•	,
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance/Assurance	EUR	1 012 968,00	9 833 893,34	
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	1 325 202,00	_	
BAYERISCHE MOTORENWERKE	Manufacture	EUR	9 948,00	787 682,64	
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	Manufacture	EUR	10 870,00	The state of the s	,
BEIERSDORF	Manufacture	EUR	7 221,00	975 918,15	
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	130 197,00	_	
BRENNTAG AG	Commerce	EUR	27 517,00	1 843 088,66	
BROADCOM INC	Manufacture	USD	1 954,00	302 016,04	
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	890 285,00	4 775 488,74	
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	25 266,00		
CARLSBERG B	Manufacture	DKK	34 671,00	3 709 575,85	
CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	Manufacture	USD	4 423,00		
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	818,00	286 668,30	
CELLNEX TELECOM S.A.	IT/Communication	EUR	64 339,00		
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	IT/Communication	USD	3 938,00	680 333,12	

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CHENIERE ENERGY INC	Commerce	USD	2 232,00	359 663,89	0,02
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	150 617,00	5 491 495,82	0,35
CISCO SYSTEMS INC	Manufacture	USD	12 668,00	604 086,70	0,04
CLOUDFLARE INC	IT/Communication	USD	1 452,00	105 239,26	0,01
COMMERZBANK	Finance/Assurance	EUR	233 013,00	3 850 539,83	0,25
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	104 565,00	8 545 051,80	0,55
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	Energie	EUR	11 237,00	237 325,44	0,02
CRH PLC	Manufacture	GBP	4 831,00	395 862,72	0,03
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	IT/Communication	USD	644,00	161 841,03	0,01
CROWN CASTLE INC	Admin. privée	USD	2 598,00	276 153,17	0,02
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	79 744,00	2 681 790,72	0,17
DANONE SA	Manufacture	EUR	114 060,00	7 452 680,40	0,48
DASSAULT AVIATION SA	Manufacture	EUR	2 584,00	478 040,00	0,03
DASSAULT SYSTEMES SE	IT/Communication	EUR	9 094,00	324 019,22	0,02
DATADOG INC	IT/Communication	USD	1 475,00	152 066,22	0,01
DEERE & CO	Manufacture	USD	776,00	290 173,45	0,02
DELL TECHNOLOGIES INC	Manufacture	USD	3 330,00	353 692,22	0,02
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	Transport	EUR	97 094,00	638 878,52	0,04
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	IT/Communication	EUR	99 107,00	2 615 433,73	0,17
DSV A/S	Transport	DKK	1 686,00	312 676,65	0,02
DYNATRACE INC	IT/Communication	USD	5 151,00	246 784,62	0,02
E.ON SE	Energie	EUR	634 276,00	8 470 755,98	0,54
EATON CORP	Manufacture	USD	1 093,00	324 594,70	0,02
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	Energie	EUR	67 398,00	276 466,60	0,02
EDP RENOVAVEIS	Energie	EUR	14 158,00	222 422,18	0,01
EIFFAGE	Construction	EUR	23 627,00	2 047 043,28	0,13
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	Energie	EUR	2 750,00	282 425,00	0,02
ELISA OYJ	IT/Communication	EUR	13 163,00	626 822,06	0,04
EMERSON ELECTRIC CO	Manufacture	USD	3 043,00	298 206,09	0,02
ENDESA	Energie	EUR	16 373,00	321 401,99	0,02
ENEL SPA	Energie	EUR	1 701 474,00	12 208 075,95	0,78
ENGIE SA	Energie	EUR	399 857,00	6 203 781,36	0,40
ENI SPA	Energie	EUR	283 560,00	3 879 667,92	0,25
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	IT/Communication	USD	351,00	279 161,44	0,02
EQUINOR ASA	Mines	NOK	9 936,00	225 430,13	0,01
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	34 707,00	7 378 708,20	0,47
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	122 878,00	2 580 438,00	0,17
FEDEX CORP	Transport	USD	1 217,00	298 435,16	0,02
FORTUM OYJ	Energie	EUR	18 021,00	266 620,70	0,02
FORVIA	Manufacture	EUR	85 135,00	785 625,78	0,05
FREENET	IT/Communication	EUR	34 360,00	918 099,20	0,06
FREEPORT MCMORAN INC	Mines	USD	5 385,00	240 866,63	0,02
FRESENIUS SE & CO KGAA	Santé/Social	EUR	167 604,00	5 737 084,92	0,37

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GALP ENERGIA SGPS SA-B	Mines	EUR	17 036,00	286 204,80	0,02
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	Mines	EUR	2 891,00	366 289,70	0,02
GE VERNOVA INC	Energie	USD	2 105,00	480 921,91	0,03
GEA GROUP AG	Manufacture	EUR	76 096,00	3 345 180,16	0,21
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	33 815,00	534 615,15	0,03
HALLIBURTON CO	Mines	USD	7 415,00	193 007,26	0,01
HEIDELBERG MATERIALS AG	Manufacture	EUR	28 085,00	2 741 096,00	0,18
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	35 650,00	3 008 860,00	0,19
HENSOLDT AG	Manufacture	EUR	9 071,00	267 231,66	0,02
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	3 484,00	7 685 704,00	0,49
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	Manufacture	USD	24 663,00	452 134,74	0,03
HEXAGON AB	Manufacture	SEK	21 615,00	208 641,21	0,01
IBERDROLA SA	Energie	EUR	200 902,00	2 790 528,78	0,18
IMI PLC	Manufacture	GBP	12 685,00	276 248,06	0,02
INDITEX	Commerce	EUR	195 750,00	10 402 155,00	0,67
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	172 975,00	5 441 793,50	0,35
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	377 973,00	6 151 132,60	0,40
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	2 139 502,00	8 210 338,93	0,53
IPSEN	Manufacture	EUR	8 249,00	911 514,50	0,06
ITALGAS SPA	Energie	EUR	62 102,00	337 213,86	0,02
IVECO GROUPO NV	Manufacture	EUR	151 485,00	1 366 091,73	0,09
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	39 296,00	2 806 520,32	0,18
KION GROUP	Manufacture	EUR	5 018,00	177 185,58	0,01
KLA CORPORATION	Manufacture	USD	380,00	263 676,18	0,02
KONGSBERG GRUPPEN ASA	Manufacture	NOK	4 660,00	409 112,72	0,03
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Commerce	EUR	159 998,00	4 964 737,94	0,32
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	844 245,00	3 097 534,91	0,20
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	13 753,00	1 289 756,34	0,08
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	Manufacture	EUR	15 017,00	300 640,34	0,02
LINDE PLC	Manufacture	USD	909,00	388 392,76	0,02
LOREAL SA	Manufacture	EUR	24 868,00	9 998 179,40	0,64
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	26 197,00	18 036 634,50	1,16
MARTIN MARIETTA	Mines	USD	576,00	277 794,01	0,02
MARVELL TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	2 693,00	174 023,71	0,01
MEDIOBANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	37 234,00	570 611,05	0,04
MERCEDES BENZ GROUP AG	Manufacture	EUR	69 714,00	4 046 200,56	0,26
MERCK KGAA	Manufacture	EUR	17 194,00	2 716 652,00	0,17
META PLATFORMS INC	IT/Communication	USD	558,00	286 207,18	0,02
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	957,00	368 977,29	0,02
MOBILEYE GLOBAL INC	IT/Communication	USD	9 053,00	111 129,52	0,01
MONGODB INC	IT/Communication	USD	361,00	87 448,01	0,01
MTU AERO ENGINES HLDG AG	Manufacture	EUR	1 505,00	421 400,00	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	23 216,00	11 475 668,80	0,74

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NESTE CORPORATION	Manufacture	EUR	12 135,00	211 513,05	0,01
NEXTERA ENERGY INC	Energie	USD	7 254,00	549 420,38	0,04
NIBE INDUSTRIER AB B	Manufacture	SEK	43 401,00	213 533,07	0,01
NOKIA OYJ	Manufacture	EUR	707 248,00	2 775 241,15	0,18
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	390 407,00	4 134 410,13	0,27
NOVARTIS AG-NOM	Manufacture	CHF	48 291,00	4 983 239,31	0,32
NOVO NORDISK AS	Manufacture	DKK	28 089,00	2 964 649,61	0,19
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	2 233,00	242 977,93	0,02
OMV AG	Manufacture	EUR	6 044,00	231 847,84	0,01
ORANGE	IT/Communication	EUR	288 596,00	2 968 209,86	0,19
PALANTIR TCHNOLOGIES INC	IT/Communication	USD	5 881,00	196 024,55	0,01
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	794,00	243 169,39	0,02
PANDORA AB	Manufacture	DKK	21 923,00	3 242 286,02	0,21
PROLOGIS REIT	Immobilier	USD	1 975,00	223 469,38	0,01
PROSUS N V	IT/Communication	EUR	104 571,00	4 105 457,46	0,26
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	110 770,00	7 222 204,00	0,46
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	60 234,00	5 914 978,80	0,38
QINETIQ GROUP	Manufacture	GBP	79 647,00	430 182,83	0,03
RAPID7 INC	IT/Communication	USD	3 566,00	127 456,42	0,01
REDEIA CORPORACION SA	Energie	EUR	22 363,00	390 681,61	0,03
REPSOL	Manufacture	EUR	18 923,00	224 142,94	0,01
REXEL	Commerce	EUR	59 842,00	1 554 096,74	0,10
ROCKWELL AUTOMATION INC	Manufacture	USD	880,00	211 679,41	0,01
SAAB AB	Manufacture	SEK	14 522,00	277 141,32	0,02
SAFRAN	Manufacture	EUR	57 808,00	12 203 268,80	0,78
SANOFI	Manufacture	EUR	134 770,00	13 867 833,00	0,89
SAP SE	IT/Communication	EUR	113 090,00	23 115 596,00	1,49
SBA COMMUNICATIONS CORPORATION SHS -A-	Immobilier	USD	1 400,00	301 939,88	0,02
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	68 839,00	16 259 771,80	1,04
SENTINELONE INC	IT/Communication	USD	6 037,00	129 389,40	0,01
SHELL PLC	Mines	EUR	10 102,00	298 665,63	0,02
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	95 365,00	17 293 489,10	1,11
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	31 159,00	1 678 223,74	0,11
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	52 024,00	1 100 827,84	0,07
SLB	Mines	USD	5 783,00	217 370,95	0,01
SMITHS GROUP	Manufacture	GBP	21 816,00	439 702,33	0,03
SMURFIT WESTROCK LIMITED	Manufacture	GBP	36 281,00	1 629 930,63	0,10
SNAM RETE GAS	Transport	EUR	76 912,00	351 564,75	0,02
SNOWFLAKE INC	IT/Communication	USD	759,00	78 113,65	
SOLVAY	Manufacture	EUR	54 687,00	1 924 982,40	
SPECTRIS	Manufacture	GBP	, 7 647,00		
STELLANTIS NV	Manufacture	EUR	270 783,00		
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	114 632,00		
SUNRUN INC	Manufacture	USD	10 117,00	163 714,01	

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVITZER GROUP AS	Transport	DKK	268,00	10 066,20	0,00
SYENSQO SA	Manufacture	EUR	30 286,00	2 411 068,46	0,15
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	69 825,00	1 509 616,50	0,10
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	310 952,00	1 366 944,99	0,09
TELEPERFORMANCE SE	Science/Technologie	EUR	8 517,00	792 081,00	0,05
TERNA SPA	Energie	EUR	46 265,00	374 191,32	0,02
TESLA INC	Manufacture	USD	923,00	216 374,26	0,01
THALES SA	Manufacture	EUR	22 044,00	3 142 372,20	0,20
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	22 929,00	79 678,28	0,01
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	289 188,00	16 917 498,00	1,09
TRANE TECHNOLOGIES PLC	Manufacture	USD	1 026,00	357 364,80	0,02
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	Immobilier	EUR	15 014,00	1 180 100,40	0,08
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	288 898,00	11 372 469,77	0,73
UNILEVER	Manufacture	EUR	45 088,00	2 625 023,36	0,17
UNION PACIFIC CORP	Transport	USD	1 557,00	343 863,95	0,02
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	68 539,00	2 023 271,28	0,13
VINCI SA	Construction	EUR	74 476,00	7 816 256,20	0,50
VOESTALPINE AG	Manufacture	EUR	52 577,00	1 229 250,26	0,08
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	35 180,00	834 020,68	0,05
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	Immobilier	EUR	140 835,00	4 609 529,55	0,30
WACKER CHEMIE	Manufacture	EUR	2 290,00	202 894,00	0,01
WARTSILA OYJ	Manufacture	EUR	48 195,00	968 719,50	0,06
WIENERBERGER	Manufacture	EUR	48 060,00	1 427 382,00	0,09
WOLTERS KLUWER CVA	IT/Communication	EUR	46 136,00	6 980 376,80	0,45
XPO INC	Transport	USD	1 841,00	177 345,02	0,01
XYLEM	Manufacture	USD	2 383,00	288 317,27	0,02
ZSCALER INC	IT/Communication	USD	746,00	114 261,22	0,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations et valeurs assimilées				105 844 672,44	6,80
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				105 844 672,44	6,80
BELGIUM 3% 22/06/2033	Admin. publique	EUR	1 090 000,00	1 130 628,18	0,07
BELGIUM KINGDOM 3.30% 22/06/2054	Admin. publique	EUR	690 000,00	682 059,42	0,04
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	108 000,00	80 496,63	0,01
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Admin. publique	EUR	3 400 000,00	3 198 446,51	0,21
BTF 0% 25/05/2032	Admin. publique	EUR	3 830 000,00	3 128 535,50	0,20
BTPS 2.15% 01/03/2072	Admin. publique	EUR	150 000,00	95 293,67	0,01
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	Admin. publique	EUR	540 000,00	290 676,60	0,02

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	Admin. publique	EUR	1 447 047,00	1 283 096,57	0,08
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1% 15/05/2038	Admin. publique	EUR	430 000,00	365 042,32	0,02
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	Admin. publique	EUR	1 170 000,00	1 000 912,62	0,06
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	190 000,00	132 630,65	0,01
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	Admin. publique	EUR	240 000,00	231 597,99	0,01
CPPIB CAPITAL INC 0.875% 06/02/2029	Finance/Assurance	EUR	350 000,00	329 680,33	0,02
EUROPEAN UNION 0.0% 04/10/2028	Autre	EUR	380 000,00	346 487,80	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/02/2030	Admin. publique	EUR	2 530 000,00	2 288 030,80	0,15
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	1 907 168,00	1 742 064,47	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	Admin. publique	EUR	1 730 000,00	1 550 045,40	0,10
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2028	Admin. publique	EUR	840 000,00	806 015,34	0,05
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/08/2027	Admin. publique	EUR	860 000,00	828 367,08	0,05
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.25% 15/08/2048	Admin. publique	EUR	620 000,00	487 576,58	0,03
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	520 000,00	526 117,48	0,03
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.50% 15/08/2046	Admin. publique	EUR	540 000,00	545 015,34	0,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Admin. publique	EUR	260 000,00	292 225,36	0,02
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	180 000,00	168 403,12	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	560 000,00	415 118,03	0,03
FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	Admin. publique	EUR	21 000,00	19 261,47	0,00
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	Admin. publique	EUR	140 000,00	91 897,23	0,01
FRANCE 0% 25/11/2030	Admin. publique	EUR	190 000,00	162 733,10	0,01
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	48 955,00	32 746,04	0,00
FRANCE 0.5% 25/05/2072	Admin. publique	EUR	82 946,00	30 362,45	0,00
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	1 336 672,00	798 990,56	0,05
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	10 403 000,00	9 047 614,51	0,58
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	325 795,00	220 638,95	0,01
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	187 053,00	157 103,30	0,01
FRANCE 2% 25/11/2032	Admin. publique	EUR	1 210 000,00	1 165 967,11	0,07
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	839 762,00	431 907,43	0,03
FRANCE GOVT OF 2.50% 25/05/2043	Admin. publique	EUR	570 000,00	509 171,94	0,03
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	4 440 000,00	4 809 301,73	0,31
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	530 000,00	528 047,13	0,03
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	90 000,00	74 938,68	0,00
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	13 849,00	10 805,45	0,00
FRENCH REPULIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	6 710 000,00	7 743 009,05	0,50
GERMANY 0% 15/08/2052	Admin. publique	EUR	20 000,00	10 245,20	0,00

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
IRELAND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	350 000,00	333 989,99	0,02
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	140 000,00	124 372,16	0,0
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	Admin. publique	EUR	710 000,00	611 499,57	0,04
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	160 000,00	114 064,99	0,0
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	Admin. publique	EUR	370 000,00	342 726,34	0,02
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	Admin. publique	EUR	67 000,00	49 756,45	0,00
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	290 000,00	252 805,36	0,02
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	1 320 000,00	1 267 270,16	0,08
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	Admin. publique	EUR	7 820 000,00	8 212 815,60	0,53
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	514 000,00	551 778,94	0,04
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	2 154 000,00	2 313 914,63	0,15
KFW 0% 09/11/2028	Finance/Assurance	EUR	366 000,00	333 462,60	0,02
KFW 0.25% 15/09/2025	Finance/Assurance	EUR	241 000,00	235 836,92	0,02
KFW 0.375% 20/05/2036	Finance/Assurance	EUR	254 000,00	196 653,65	0,0
KFW 0.75% 15/01/2029	Finance/Assurance	EUR	53 000,00	49 958,24	0,00
KFW VAR 30/04/2027	Finance/Assurance	EUR	491 000,00	463 744,59	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	Admin. publique	EUR	370 000,00	346 275,60	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 0.80% 22/06/2025	Admin. publique	EUR	290 000,00	286 515,83	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	360 000,00	232 132,44	0,0
KINGDOM OF BELGIUM 1.45% 22/06/2037	Admin. publique	EUR	230 000,00	194 727,67	0,0
KINGDOM OF BELGIUM 1.90% 22/06/2038	Admin. publique	EUR	80 000,00	70 480,77	0,00
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	1 430 000,00	1 398 970,18	0,09
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	620 000,00	457 272,06	0,03
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	1 340 000,00	1 382 434,94	0,09
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	Admin. publique	EUR	3 990 000,00	3 695 178,90	0,24
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	17 000,00	9 872,71	0,00
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	332 000,00	238 682,95	0,02
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	1 243 000,00	1 258 437,45	0,08
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	102 000,00	96 981,53	0,0
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 31/10/2034	Admin. publique	EUR	2 090 000,00	2 208 413,58	0,14
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	3 970 000,00	4 328 320,92	0,28
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	370 000,00	398 322,89	0,03
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	1 480 000,00	1 598 230,08	0,10
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	Admin. publique	EUR	630 000,00	741 882,39	0,05
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	Admin. publique	EUR	400 000,00	381 928,00	0,02
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	240 000,00	118 924,80	0,0
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 2.5% 15/07/2033	Admin. publique	EUR	2 330 000,00	2 368 936,53	0,15
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	670 000,00	591 784,20	0,04
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	Admin. publique	EUR	230 000,00	210 838,95	0,0
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	280 160,88	0,02

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OAT 4% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	160 000,00	176 431,08	0,01
PORTUGAL 1% 12/04/2052	Admin. publique	EUR	11 000,00	6 469,87	0,00
REGION WALLONNE 0.375% 22/10/2031	Admin. publique	EUR	200 000,00	169 161,02	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	Admin. publique	EUR	2 310 000,00	2 184 631,83	0,14
REPUBLIC FRENCH 4.5% 25/04/2041	Admin. publique	EUR	640 000,00	753 968,66	0,05
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	Admin. publique	EUR	610 000,00	523 544,70	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/02/2028	Admin. publique	EUR	550 000,00	527 125,86	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	93 000,00	55 879,74	0,00
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Admin. publique	EUR	147 000,00	69 058,99	0,00
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	930 000,00	920 057,79	0,06
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	Admin. publique	EUR	2 420 000,00	2 522 360,84	0,16
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	Admin. publique	EUR	110 000,00	113 434,79	0,01
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	610 000,00	537 129,07	0,03
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	590 000,00	392 826,61	0,03
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	Admin. publique	EUR	136 000,00	116 168,24	0,01
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	Admin. publique	EUR	80 000,00	53 060,52	0,00
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	1 002 000,00	678 351,93	0,04
REPUBLIC OF ITALY 1.65% 01/03/2032	Admin. publique	EUR	1 210 000,00	1 102 422,51	0,07
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	182 000,00	138 750,99	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	6 240 000,00	5 775 595,76	0,37
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.3% 17/10/2031	Admin. publique	EUR	36 611,00	31 922,49	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	94 843,00	70 044,61	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	Admin. publique	EUR	160 000,00	159 418,13	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	8 268,00	9 472,94	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/2037	Admin. publique	EUR	1 120 000,00	1 282 003,40	0,08
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	724 000,00	496 297,24	0,03
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	1 106 000,00	839 421,27	0,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Titres de créances				148 888 129,00	9,57
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				148 888 129,00	9,57
AGACHE SOCIETE FINANCIERE ZCP 22/11/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	9 948 040,00	0,64
BNP PARIBAS SA EONIAEST+0.12% 02/12/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	10 064 926,94	0,65
CREDIT AGRICOLE SA EONIAEST+0.11% 04/11/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	10 062 680,00	
DANONE ZCP 02/10/2024	Manufacture	EUR	10 000 000,00	9 998 030,00	
GECINA ZCP 18/10/2024	Immobilier	EUR	10 000 000,00	9 982 710,00	0,64
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 20/11/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	9 950 960,00	
KERING FINANCE ZCP 11/02/2024	Science/Technologie		9 500 000,00	9 489 550,00	
LA BANQUE POSTALE ZCP 27/01/2025	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	9 892 360,00	
LOREAL ZCO 14/10/2024	Manufacture	EUR	10 000 000,00	9 986 980,00	0,64

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATIXIS SA EONIAEST+0.1% 25/11/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	10 040 424,92	0,65
REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS 31/10/2024	Transport	EUR	9 500 000,00	9 471 452,50	0,61
Societe generale sa eoniaest+0.08% 19/11/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	10 045 254,64	0,65
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP ZCP 05/11/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	9 965 430,00	0,64
TOYOTA MOTOR FIN NET BV ZCP 01/10/2024	Finance/Assurance	EUR	10 000 000,00	9 999 060,00	0,64
UNEDIC SA ZCP 10/10/2024	Admin. publique	EUR	10 000 000,00	9 990 270,00	0,64
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				730 758 961,43	46,95
OPCVM				730 758 961,43	46,95
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	Finance/Assurance	EUR	234 094,00	51 812 025,02	3,33
ISHARES III PLC ISHARES CORE EUR CORP BOND UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	10 174 443,00	52 449 253,67	3,37
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	6 628 954,00	61 868 027,68	3,98
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	957 867,00	8 065 240,14	0,52
ISHARES PROPERTY EURO	Finance/Assurance	EUR	1 236 175,00	39 495 791,25	2,54
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	Finance/Assurance	EUR	87 004,00	15 481 491,76	0,99
ofi invest actions amérique i	Finance/Assurance	EUR	344 144,00	257 474 775,04	16,54
OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	Finance/Assurance	EUR	33 480,00	12 271 089,60	0,79
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	26 760,00	7 579 502,40	0,49
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	Finance/Assurance	EUR	25,40	40 531 362,42	2,60
ofi invest esg crédit europe ic	Finance/Assurance	EUR	24 417,00	35 922 046,23	2,31
ofi invest esg liquidités i	Finance/Assurance	EUR	62 207,4219	64 259 644,75	4,13
OFI INVEST ESG MONETAIRE	Finance/Assurance	EUR	8,00	851 757,04	0,05
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance/Assurance	EUR	5 046,21	7 609 280,98	0,49
OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	1 910,00	42 965 106,20	2,76
ofi invest isr crédit bonds euro i	Finance/Assurance	EUR	0,74	1 045,28	0,00
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	Finance/Assurance	EUR	25 541,00	3 088 417,72	0,20
OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	733,00	16 997 764,23	1,09
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance/Assurance	EUR	10 637,00	12 035 340,02	0,77
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				-	-
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	_

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres financiers donnés en pension				-	_
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				1 537 795 931,88	98,81

### L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

### L'inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle bila			Montant de l'exposition				
Type d'opération		-	Devise	s à recevoir (+)	Devi	ses à livrer (-)		
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant		
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	816 572,27	-	JPY	23 722 894,71	EUR	-22 906 322,44		
OACT 24/10/2016 CHF/EUR	693 558,13	-	CHF	22 761 717,03	EUR	-22 068 158,90		
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	577 284,35	-	JPY	15 007 964,90	EUR	-14 430 680,55		
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	539 848,05	-	JPY	8 181 488,99	EUR	-7 641 640,94		
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	358 110,30	-	NOK	15 125 203,35	EUR	-14 767 093,05		
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	267 603,15	-	EUR	14 518 488,97	USD	-14 250 885,82		
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	267 371,33	-	EUR	13 775 182,27	USD	-13 507 810,94		
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	179 459,21	-	EUR	17 593 665,49	USD	-17 414 206,28		
OACT 24/10/2016 GBP/EUR	164 348,73	-	GBP	12 586 732,54	EUR	-12 422 383,81		
OACT 24/10/2016 SEK/EUR	111 526,61	-	SEK	5 705 917,05	EUR	-5 594 390,44		
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	111 073,53	-	NOK	29 450 229,27	EUR	-29 339 155,74		
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	106 733,64	-	NOK	14 351 570,52	EUR	-14 244 836,88		
OVCT 241016 USD/EUR	-	32 535,20	EUR	11 551 667,07	USD	-11 584 202,27		
OACT 241016 CAD/EUR	-	152 944,79	CAD	15 933 959,84	EUR	-16 086 904,63		
OVCT 241016 CHF/EUR	-	198 505,52	EUR	14 867 118,06	CHF	-15 065 623,58		
OVCT 241016 CHF/EUR	-	310 850,76	EUR	9 898 147,04	CHF	-10 208 997,80		
OVCT 241016 CHF/EUR	-	323 735,38	EUR	23 014 490,35	CHF	-23 338 225,73		

### L'inventaire des opérations à terme de devises (suite)

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
Type d'opération			Devise	es à recevoir (+)	Devi	ses à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 241016 USD/EUR	-	562 293,35	USD	29 398 201,32	EUR	-29 960 494,67
OACT 241016 USD/EUR	-	662 937,89	USD	35 166 724,42	EUR	-35 829 662,31
OACT 241016 USD/EUR	-	2 736 037,59	USD	143 047 367,29	EUR	-145 783 404,88
Total	4 193 489,30	4 979 840,48		475 658 730,48		-476 445 081,66

### L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle pre	ésentée au bilan	Montant de l'exposition	
		Actif	Passif	+/-	
Actions					
Futures					
EURO STOXX	1 488	856 415,00	-	38 301 120,00	
EURO STOXX 50	-492	-	858 540,00	-24 747 600,00	
FTSE 100	273	-	157 490,54	27 195 006,31	
S&P 500 EMINI	626	3 466 403,83	-	163 062 609,20	
SWISS MARKET	171	301 513,62	-	22 170 333,00	
Sous-Total Futures		4 624 332,45	1 016 030,54	225 981 468,51	
Options					
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	17 280	1 123 200,00	-	77 334 959,52	
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-17 280	-	760 320,00	-56 597 093,28	
Hang Seng China Entreprises - Call 7 500 - 2024-12	3 955	8 485 851,72	-	93 466 214,47	
Hang seng China Entreprises - Call 8 000 - 2024-12	-7 910	-	11 154 788,96	-131 942 225,77	
S&P 500 - PUT 5 300 - 2024-10	-1 600	-	853 008,38	38 580 037,24	
S&P 500 - PUT 5 325 - 2024-10	1 600	931 857,89	-	-42 380 212,21	
Sous-Total Options		10 540 909,61	12 768 117,34	-21 538 320,03	
Total Actions		15 165 242,06	13 784 147,88	204 443 148,48	
Taux d'intérêts					
Futures					
EURO BOBL	574	677 320,00	-	68 908 700,00	
EURO BOBL	5	6 550,00	-	600 250,00	
EURO BUND	-42	-	22 720,00	-5 666 640,00	
EURO BUND	-977	-	1 356 030,00	-131 816 840,00	
EURO SCHATZ	3 268	1 895 442,29	-	350 247 900,00	
EURO SCHATZ	69	41 400,00	-	7 395 075,00	
EURO-BTP	-28	-	86 520,00	-3 401 160,00	
EURO-OAT	-5	-	5 800,00	-634 200,00	

### L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle pré	Montant de l'exposition	
		Actif	Passif	+/-
LONG GILT	262	-	22 053,96	30 994 122,95
US 5Y NOTE	695	-	314 183,78	68 427 537,25
Sous-Total Futures		2 620 712,29	1 807 307,74	385 054 745,20
Total Taux d'intérêts		2 620 712,29	1 807 307,74	385 054 745,20
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

# L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

### L'inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
Type d'opération	A	D ''	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		

#### L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle p	Montant de l'exposition	
		Actif	Passif	+/-
Actions				
Total Actions		-	-	
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	
Change				
Total Change		-	-	
Crédit				
Total Crédit		-	-	
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 537 795 931,88
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-786 351,18
Total instruments financiers à terme - actions	1 381 094,18
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	813 404,55
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-1 752 770,76
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	30 589 472,61
Autres passifs (-)	-11 677 779,44
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	1 556 363 001,84

COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023

## Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

#### **BILAN ACTIF**

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	1 306 149 327,84	1 037 143 352,30
Actions et valeurs assimilées	444 422 328,77	374 812 808,26
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	444 422 328,77	374 812 808,26
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	40 280 347,21	37 659 590,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	40 280 347,21	37 659 590,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	152 650 181,79	52 976 611,56
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	152 650 181,79	52 976 611,56
Titres de créances négociables	152 650 181,79	52 976 611,56
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	646 664 389,42	552 486 097,70
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	646 664 389,42	552 486 097,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	22 132 080,65	19 208 244,05
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	22 132 080,65	19 208 244,05
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	449 069 328,68	310 768 719,68
Opérations de change à terme de devises	426 976 885,40	296 344 063,29
Autres	22 092 443,28	14 424 656,39
Comptes financiers	27 336 368,44	82 247 658,69
Liquidités	27 336 368,44	82 247 658,69
Total de l'actif	1 782 555 024,96	1 430 159 730,67

### Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

#### **BILAN PASSIF**

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	1 310 954 499,10	1 056 322 899,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	207 159,38	36 794 196,60
Résultat de l'exercice (a, b)	13 657 437,99	7 669 076,46
Total des capitaux propres	1 324 819 096,47	1 100 786 172,08
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	20 782 881,36	19 072 990,46
Opérations de cession sur instruments financiers	-	_
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	20 782 881,36	19 072 990,46
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	20 782 881,36	19 072 990,46
Autres opérations	-	-
Dettes	428 928 369,78	309 014 247,53
Opérations de change à terme de devises	418 204 697,36	294 207 909,08
Autres	10 723 672,42	14 806 338,45
Comptes financiers	8 024 677,35	1 286 320,60
Concours bancaires courants	8 024 677,35	1 286 320,60
Emprunts	-	-
Total du passif	1 782 555 024,96	1 430 159 730,67

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 640 981 004,68	14 125 980,00
ACTIONS	25 991 574,97	-
VENTE - FUTURE - EMINI RUSSEL	25 991 574,97	-
TAUX	1 614 989 429,71	14 125 980,00
- FUTURE - Marche a terme ferme	-	14 125 980,00
VENTE - FUTURE - EURO-BTP	768 110,00	-
VENTE - FUTURE - US 10Y ULTRA	172 493 801,65	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.50 - 2024-09	318 092 154,55	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.75 - 2021-09	1 065 408 032,99	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.50 - 2024-06	58 227 330,52	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	2 021 541 458,50	662 112 750,77
ACTIONS	240 642 670,31	642 805 706,93
- FUTURE - Marche a terme ferme	-	642 805 706,93
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	28 755 360,00	-
ACHAT - FUTURE - FTSE 100	24 143 221,12	-
ACHAT - FUTURE - S&P 500 EMINI	170 364 439,20	-
ACHAT - FUTURE - SWISS MARKET	17 379 649,99	-
TAUX	1 780 898 788,19	19 307 043,84
ACHAT - FUTURE - EURO BOBL	578 750,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	1 415 040,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO-OAT	123 200,00	-
ACHAT - FUTURE - LONG GILT	118 324 187,23	-
ACHAT - FUTURE - US 2Y NOTE	366 650 720,28	-
ACHAT - FUTURE - US ULTRA BOND	38 338 724,91	-
- OPTION - Marche a terme conditionnel	-	19 307 043,84
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.25 - 2024-06	67 740 528,18	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.625 - 2024-09	1 187 727 637,59	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 227 253,44	99 204,76
Produits sur actions et valeurs assimilées	13 371 252,98	13 296 086,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 507 152,88	563 934,11
Produits sur titres de créances	2 867 951,01	-11 054,84
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	19 973 610,31	13 948 170,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	129 383,36	426 745,75
Autres charges financières	6 183,84	36 937,79
Total (II)	135 567,20	463 683,54
Résultat sur opérations financières (I - II)	19 838 043,11	13 484 487,17
Autres produits (III)	_	_
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	6 320 738,75	5 997 032,18
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	13 517 304,36	7 487 454,99
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	140 133,63	181 621,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	13 657 437,99	7 669 076,46

#### **ANNEXE**

#### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée - valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

#### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

#### Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

#### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

#### Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

#### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

#### **Devises**

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

#### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

#### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,50% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

#### Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 1,20 % TTC.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

#### Affectation des sommes distribuables

#### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi;

#### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

#### Justification des changements de méthode ou de réglementation

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## **Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)**

		29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice		1 100 786 172,08	1 198 843 474,88
Souscriptions (y compris les commissions de l'OPC)	souscription acquises à	188 365 853,21	143 982 999,68
Rachats (sous déduction des commissions d	e rachat acquises à l'OPC)	-114 610 021,65	-108 442 142,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instrume	nts financiers	32 501 892,28	49 490 251,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instrum	nents financiers	-26 001 835,43	-22 018 701,39
Plus-values réalisées sur contrats financiers		88 843 627,73	65 962 168,14
Moins-values réalisées sur contrats financier	S	-83 668 770,54	-86 010 803,90
Frais de transaction		-1 421 241,08	-624 453,97
Différences de change		-4 773 405,00	28 977 834,62
Variation de la différence d'estimation des c financiers	dépôts et instruments	123 796 235,98	-164 056 746,66
Différence d'estimation exercice N	215 677 106,62		
Différence d'estimation exercice N - 1	91 880 870,64		
Variation de la différence d'estimation des d	contrats financiers	7 483 284,53	-12 805 163,02
Différence d'estimation exercice N	-5 932 715,96		
Différence d'estimation exercice N - 1	-13 416 000,49		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus	et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résult	tat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de	régularisation	13 517 304,36	7 487 454,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice s nettes	sur plus et moins-values	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice s	sur résultat	-	-
Autres éléments		-	-
Actif net en fin d'exercice		1 324 819 096,47	1 100 786 172,08

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	40 280 347,21	3,04
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	
Titres Participatifs	-	
Autres Obligations	40 280 347,21	3,04
Titres de créances	152 650 181,79	11,52
Les titres négociables à court terme	88 879 158,17	6,7
Les titres négociables à moyen terme	63 771 023,62	4,8
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	
Actions et valeurs assimilées	-	
Obligations et valeurs assimilées	-	
Titres de créances	-	
Autres	-	
Hors-bilan		
Taux	3 395 888 217,89	256,33
Actions	266 634 245,28	20,13
Crédit	-	
Autres	-	

### Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	
Obligations et valeurs assimilées	39 844 506,15	3,01	435 841,06	0,03	-	-	-	-
Titres de créances	112 478 202,77	8,49	40 171 979,02	3,03	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	27 336 368,44	2,06
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	8 024 677,35	0,61
Hors-bilan								
Opérations de couverture	173 261 911,65	13,08	-	-	1 441 727 518,05	108,82	-	-
Autres opérations	525 430 622,42	39,66	-	-	1 255 468 165,77	94,77	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	158 866,68	0,01	228 318,96	0,02	7 367 067,23	0,56	7 723 454,93	0,58	24 802 639,41	1,87
Titres de créances	132 725 847,72	10,02	19 924 334,07	1,50	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	27 336 368,44	2,06	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 024 677,35	0,61	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	1 441 727 518,05	108,82	-	-	-	-	173 261 911,65	13,08
Autres opérations	-	-	1 255 468 165,77	94,77	366 650 720,28	27,68	578 750,00	0,04	158 201 152,14	11,94

### Répartition par devise

	USD	%	NOK	%	CHF	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	28 438,73	0,00	3 173 244,72	0,24	8 229 027,78	0,62
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	210 843 860,08	15,91	51 608 639,07	3,90	17 767 101,68	1,34	67 678 314,46	5,11
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	3 086 513,34	0,23
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	66 203 813,01	5,00	17 244 075,91	1,30	13 751 492,46	1,04	-	-
Comptes financiers	8 002 660,05	0,60	139,78	0,00	19 281,41	0,00	2 596,11	0,00

### Répartition par devise (suite)

	USD	%	NOK	%	CHF	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	1 640 212 894,67	123,81	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	1 830 822 050,16	138,19	-	-	17 379 649,99	1,31	142 467 408,35	10,75

### Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	330 438 897,02
Contrepartie vente à terme de devises	96 537 988,38
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	20 469 930,37
Collatéral espèces versé	1 370 000,00
Coupons à recevoir	252 512,91
Total créances	449 069 328,68
Dettes	
Vente à terme de devises	-97 199 381,38
Contrepartie achat à terme de devises	-321 005 315,98
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-517 231,01
Collatéral espèces reçu	-10 160 000,00
Provision commission de mouvement	-46 441,41
Total dettes	-428 928 369,78
Total	20 140 958,90

### **Souscriptions rachats**

Parts émises	178 157,2397
Parts rachetées	107 219,1843

### **Commissions**

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

### Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

### Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

#### **Autres informations**

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actu temporaire		financiers faisant l'objet d'une acquisitio	n	
•	Néant			

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments fina gestion (fonds) gérés par ces e	anciers détenus en portefeuille émis par l ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SIC ntités	es entités liées à AV) et OPC à ca	à la société de pital variable	
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	384 300,00	587,22	225 668 646,00
FR0000291528	OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA D	33 480,00	323,34	10 825 423,20
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	26 760,00	234,93	6 286 726,80
FR0010645325	ofi invest esg alpha yield i	25,40 1	I 406 170,50	35 716 730,70
FR0007085386	ofi invest esg crédit europe ic	24 417,00	1 325,83	32 372 791,11
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO R	694,21	1 443,36	1 001 994,95
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON I	1 910,00	19 164,32	36 603 851,20
FR0011024249	ofi invest isr crédit bonds euro i	1 072,74	1 278,01	1 370 972,45
FR001400A357	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	61 918,00	107,16	6 635 132,88
FR0010838607	OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	746,00	20 478,56	15 277 005,76
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	986,00	1 063,65	1 048 758,90
	Sous-total			372 808 033,95

### Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	13 657 437,99	7 669 076,46
Total	13 657 437,99	7 669 076,46
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	13 657 437,99	7 669 076,46
Total	13 657 437,99	7 669 076,46
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribu	ition	
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	207 159,38	36 794 196,60
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	207 159,38	36 794 196,60
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	207 159,38	36 794 196,60
Total	207 159,38	36 794 196,60
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	n	
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

### Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	1 324 819 096,47	1 100 786 172,08	1 198 843 474,88	998 344 956,74	1 014 256 585,21
Nombre de titres					
Parts	1 218 370,9790	1 147 432,9236	1 112 730,1068	1 153 911,2604	1 139 580,2133
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	1 087,36	959,34	1 077,38	865,18	890,02
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	11,37	38,75	87,99	-2,12	22,78

### Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	<b>Qté Nbre ou</b> nominal	Valeur boursière	% Act Net
Dépôts			-	
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			444 422 328,77	33,5
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			444 422 328,77	33,5
A.P. MOELLER-MAERSK B	DKK	6,00	10 246,75	0,0
ABB LTD-NOM	CHF	488,00	16 526,15	0,0
ADYEN BV	EUR	2 256,00	1 592 059,20	0,
AIR LIQUIDE	EUR	56 960,00	9 104 486,40	0,6
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	58 651,00	7 447 503,98	0,5
AIXTRON	EUR	370,00	12 883,40	0,0
ALLIANZ SE-NOM	EUR	46 518,00	10 499 112,60	0,7
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	37 855,00	2 168 334,40	0,
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	62 026,00	3 256 985,26	0,2
ARCADIS NV	EUR	11 780,00	501 828,00	0,0
ARCELORMITTAL SA	EUR	47 465,00	1 128 480,38	0,0
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	24,00	9 540,00	0,0
ASML HOLDING N.V.	EUR	37 850,00	21 161 935,00	1,6
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	98 653,00	1 910 415,35	0,
ATLAS COPCO AB	SEK	934,00	11 956,66	0,0
AUTOSTORE HOLDINGS LTD	NOK	4 133,00	5 552,37	0,0
AXA SA	EUR	302 293,00	8 518 616,74	0,
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	932 941,00	7 192 975,11	0,
BANCO SANTANDER SA	EUR	1 800 090,00	6 513 625,67	0,
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	9 948,00	958 788,24	0,
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	107,00	9 951,00	0,0
BEIERSDORF	EUR	28 441,00	3 474 068,15	0,
BNP PARIBAS	EUR	146 651,00	8 862 119,93	0,
BRENNTAG AG	EUR	34 193,00	2 512 501,64	0
CAIXABANK	EUR	848 146,00	3 211 080,76	0,
CAP GEMINI SE	EUR	42 282,00	7 010 355,60	0,
CARLSBERG B	DKK	10 366,00	1 239 138,04	0,
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	65 305,00	2 153 105,85	0
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	195 010,00	5 668 940,70	0,
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	104 874,00	5 965 233,12	0,
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	EUR	426,00	10 394,40	0,0
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	73 551,00	2 413 943,82	0
DANONE SA	EUR	95 774,00	5 005 149,24	0,
DASSAULT AVIATION SA	EUR	93,00	16 591,20	0,0
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	367,00	12 953,27	0,0
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	8 078,00	1 322 368,60	0,
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	97 094,00	728 787,56	0,0
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	42 037,00	1 619 895,80	0
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	293 566,00	5 832 569,29	0,
DSV A/S	DKK	75,00	13 266,06	0,0

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
E.ON SE	EUR	574 888,00	6 438 745,60	0,49
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	661 901,00	2 605 242,34	0,20
EDP RENOVAVEIS	EUR	529,00	8 207,44	0,00
EIFFAGE	EUR	21 909,00	1 972 686,36	0,15
ELIA GROUP SA	EUR	114,00	10 562,10	0,00
ENDESA	EUR	716,00	13 800,90	0,00
ENEL SPA	EUR	1 436 628,00	8 361 174,96	0,63
ENGIE SA	EUR	424 271,00	6 164 657,63	0,47
ENI SPA	EUR	238 591,00	3 639 944,30	0,27
EQUINOR ASA	NOK	341,00	10 628,63	0,00
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	40 504,00	6 689 640,64	0,50
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	95 253,00	1 650 258,23	0,12
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	88 024,00	2 593 187,04	0,20
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	911,00	12 790,44	0,00
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ	EUR	111,00	12 931,50	0,00
HENSOLDT AG	EUR	400,00	11 176,00	0,00
HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 076,00	3 591 064,80	0,27
HEXAGON AB	SEK	1 205,00	9 782,47	0,00
IBERDROLA SA	EUR	264 814,00	2 805 704,33	0,21
IMI PLC	GBP	687,00	12 466,43	0,00
INDITEX	EUR	197 209,00	6 959 505,61	0,53
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	178 260,00	5 589 342,30	0,42
ING GROUP NV	EUR	674 958,00	8 470 722,90	0,64
ITALGAS SPA	EUR	2 535,00	12 299,82	0,00
KBC GROUPE	EUR	50 955,00	3 013 478,70	0,23
KERING	EUR	2 565,00	1 107 823,50	0,08
KERRY GROUP A	EUR	18 459,00	1 444 805,68	0,11
KION GROUP	EUR	236,00	8 588,04	0,00
KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	313,00	12 257,73	0,00
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	129 882,00	3 704 234,64	0,28
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	789 768,00	2 463 286,39	0,19
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	13 753,00	898 621,02	0,07
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	1 196,00	16 337,36	0,00
LOREAL SA	EUR	27 274,00	10 724 136,80	0,81
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	31 299,00	22 422 603,60	1,69
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	92 549,00	6 098 053,61	0,46
MERCK KGAA	EUR	20 843,00	3 296 320,45	0,25
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	18 443,00	3 167 585,25	0,24
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	29 819,00	11 006 192,90	0,83
NESTE CORPORATION	EUR	91 172,00	2 929 356,36	0,22
NIBE INDUSTRIER AB B	SEK	1 024,00	6 391,93	0,00
NOKIA OYJ	EUR	727 631,00	2 596 187,41	0,20
NORDEA BANK ABP	EUR	198 530,00	2 067 094,36	0,16
NOVARTIS AG-NOM	CHF	32 571,00	3 156 718,57	0,24
NOVO NORDISK AS	DKK	53 230,00	4 596 325,20	0,35

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Act Net
OMV AG	EUR	195,00	8 837,40	0,0
PANDORA AB	DKK	23 174,00	2 273 581,65	0,
PERNOD RICARD	EUR	18 661,00	2 945 638,85	0,2
PROSUS N V	EUR	88 526,00	2 471 645,92	0,
PRYSMIAN SPA	EUR	122 076,00	4 657 199,40	0,3
PUBLICIS GROUPE	EUR	78 912,00	5 662 725,12	0,
QIAGEN NV	EUR	61 160,00	2 340 593,20	0,
QINETIQ GROUP	GBP	3 820,00	13 995,80	0,0
REDEIA CORPORACION SA	EUR	981,00	14 612,00	0,0
REPSOL	EUR	68 262,00	1 062 839,34	0,0
REXEL	EUR	80 779,00	1 720 592,70	0
SAAB B	SEK	290,00	14 037,99	0,0
SAFRAN	EUR	15 502,00	2 304 217,28	0
SANOFI	EUR	130 869,00	13 280 586,12	1,0
SAP SE	EUR	120 072,00	14 747 243,04	1
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	77 275,00	12 130 629,50	0,
SIEMENS AG-NOM	EUR	86 506,00	11 735 403,96	0,
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	31 159,00	1 495 632,00	С
SIGNIFY NV	EUR	27 836,00	710 096,36	0,
SMITHS GROUP	GBP	749,00	14 031,88	0,0
SNAM RETE GAS	EUR	3 147,00	14 001,00	0,0
SOCIETE GENERALE A	EUR	59 799,00	1 378 067,96	0
SOLVAY	EUR	38 019,00	3 986 292,15	0,
SPECTRIS	GBP	351,00	13 806,92	0,0
SPIE SA	EUR	61 661,00	1 696 910,72	0
STELLANTIS NV	EUR	266 717,00	4 854 782,83	0,
STMICROELECTRONICS NV	EUR	124 651,00	5 108 821,24	0,
TELEFONICA SA	EUR	588 513,00	2 276 368,28	0
TELEPERFORMANCE SE	EUR	8 517,00	1 016 929,80	0,
TERNA SPA	EUR	2 049,00	14 605,27	0,0
THALES SA	EUR	34 925,00	4 648 517,50	0,
THYSSENKRUPP AG	EUR	141 188,00	1 020 224,49	0,
TOTAL ENERGIES SE	EUR	280 351,00	17 468 670,81	1,
UNICREDIT SPA	EUR	423 117,00	9 617 449,41	0,
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	78 857,00	2 163 047,51	0
VINCI SA	EUR	75 979,00	7 979 314,58	0,
Vonovia se namen akt reit	EUR	137 743,00	3 141 917,83	0,
WACKER CHEMIE	EUR	87,00	11 801,55	0,0
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	60 353,00	6 919 471,45	0,
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Obligations et valeurs assimilées			40 280 347,21	3,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			40 280 347,21	3,
AFD 1.375% 17/09/2024	EUR	100 000,00	97 689,11	0,
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	EUR	108 000,00	69 002,22	0,

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BPIFRANCE SACA 2.875% 25/11/2029	EUR	1 600 000,00	1 572 432,66	0,12
BTF 0% 25/05/2032	EUR	1 080 000,00	815 054,40	0,06
BTPS 2.15% 01/03/2072	EUR	150 000,00	76 566,02	0,01
BTPS 3.25% 01/03/2038	EUR	10 000,00	8 274,86	0,00
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	EUR	540 000,00	248 000,40	0,02
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	EUR	1 447 047,00	1 186 477,25	0,09
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1% 15/05/2038	EUR	430 000,00	330 782,86	0,02
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	EUR	1 170 000,00	874 805,69	0,07
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	EUR	190 000,00	108 127,06	0,01
BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	EUR	240 000,00	204 775,19	0,02
CPPIB CAPITAL INC 0.875% 06/02/2029	EUR	350 000,00	306 466,81	0,02
EURO STABILITY MECHANISM 2.125% 20/11/2023	EUR	156 304,00	158 866,68	0,01
EUROPEAN UNION 0.0% 04/10/2028	EUR	380 000,00	322 240,00	0,02
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	420 000,00	415 498,95	0,03
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	EUR	1 170 000,00	837 638,10	0,06
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2026	EUR	1 649 000,00	1 518 151,85	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	EUR	937 000,00	867 086,54	0,07
FINLAND 0.05% 15/09/2028	EUR	180 000,00	158 046,46	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.5% 15/09/2029	EUR	21 000,00	17 949,45	0,00
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	EUR	140 000,00	79 639,85	0,01
FRANCE 0% 25/11/2030	EUR	190 000,00	151 559,20	0,01
FRANCE 0.5% 25/05/2040	EUR	48 955,00	29 612,37	0,00
FRANCE 0.5% 25/05/2072	EUR	82 946,00	25 928,67	0,00
FRANCE 0.5% 25/06/2044	EUR	706 672,00	378 201,05	0,03
FRANCE 0.75% 25/05/2028	EUR	1 650 000,00	1 485 634,30	0,11
FRANCE 1.5% 25/05/2031	EUR	1 575 133,00	1 402 591,12	0,11
FRANCE 1.5% 25/05/2050	EUR	325 795,00	201 862,21	0,02
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	187 053,00	145 817,43	0,01
FRANCE 2% 25/11/2032	EUR	1 210 000,00	1 103 539,23	0,08
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	EUR	839 762,00	386 672,13	0,03
FRANCE GOVT OF 2.50% 25/05/2043	EUR	570 000,00	472 004,51	0,04
FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	EUR	460 000,00	429 584,62	0,03
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	EUR	90 000,00	69 215,76	0,01
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	EUR	13 849,00	9 948,13	0,00
GERMANY 0% 15/08/2052	EUR	20 000,00	8 598,80	0,00
IBERDROLA FINANZAS SAU 1% 07/03/2024	EUR	100 000,00	99 360,77	0,01
IRELAND 0.2% 15/05/2027	EUR	350 000,00	315 665,17	0,02
IRISH 0.2% 18/10/2030	EUR	140 000,00	114 353,09	0,01
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	EUR	230 000,00	179 422,12	0,01
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	EUR	160 000,00	96 770,32	0,01
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	EUR	370 000,00	312 832,64	0,02
ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	EUR	5 310 000,00	4 914 436,74	0,37
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	EUR	67 000,00	41 583,59	0,00
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	EUR	840 000,00	640 934,61	0,05
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	EUR	1 470 000,00	1 457 013,19	0,11

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	EUR	514 000,00	486 068,82	0,04
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	EUR	704 000,00	649 482,74	0,05
KFW 0% 09/11/2028	EUR	366 000,00	309 390,78	0,02
KFW 0.25% 15/09/2025	EUR	241 000,00	226 615,42	0,02
KFW 0.375% 20/05/2036	EUR	254 000,00	173 851,17	0,01
KFW 0.75% 15/01/2029	EUR	53 000,00	46 729,20	0,00
KFW VAR 30/04/2027	EUR	491 000,00	435 841,06	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	EUR	370 000,00	326 373,30	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 0.80% 22/06/2025	EUR	290 000,00	278 278,60	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	EUR	390 000,00	325 322,83	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	EUR	360 000,00	203 284,76	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 1.45% 22/06/2037	EUR	230 000,00	175 600,54	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1.90% 22/06/2038	EUR	80 000,00	63 841,36	0,00
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	EUR	620 000,00	406 320,31	0,03
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	EUR	2 750 000,00	2 371 352,50	0,18
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	EUR	17 000,00	8 097,32	0,00
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	EUR	332 000,00	199 257,26	0,02
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	EUR	1 243 000,00	1 152 638,67	0,09
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	EUR	102 000,00	81 630,30	0,01
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	EUR	330 000,00	323 293,04	0,02
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	EUR	370 000,00	356 042,20	0,03
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	EUR	400 000,00	362 576,00	0,03
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	EUR	240 000,00	98 836,80	0,01
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	EUR	670 000,00	547 088,50	0,04
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	EUR	230 000,00	196 800,98	0,01
NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	EUR	300 000,00	261 633,29	0,02
OAT 4% 25/04/2055	EUR	160 000,00	165 701,70	0,01
PORTUGAL 1% 12/04/2052	EUR	11 000,00	5 327,13	0,00
REGION WALLONNE 0.375% 22/10/2031	EUR	200 000,00	154 908,96	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	490 000,00	405 814,98	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	EUR	610 000,00	478 984,20	0,04
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/02/2028	EUR	550 000,00	498 120,31	0,04
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	EUR	93 000,00	47 611,99	0,00
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	EUR	147 000,00	51 167,69	0,00
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	EUR	110 000,00	103 006,96	0,01
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	EUR	590 000,00	342 929,05	0,03
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	EUR	136 000,00	105 975,48	0,01
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	EUR	80 000,00	46 169,84	0,00
REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	EUR	1 002 000,00	553 343,17	0,04
REPUBLIC OF ITALY 1.65% 01/03/2032	EUR	1 210 000,00	971 787,96	0,07
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	EUR	182 000,00	113 903,58	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.3% 17/10/2031	EUR	36 611,00	28 651,22	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	EUR	94 843,00	59 695,00	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.95% 15/06/2029	EUR	160 000,00	150 152,10	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	EUR	8 268,00	8 439,03	0,00

Désignation des valeurs	Devise	Oté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
REPUBLIC OF PORTUGAL 5.65% 15/02/2024	EUR	30 000,00	31 269,08	0,00
SPAIN 1% 30/07/2042	EUR	724 000,00	418 215,67	0,03
SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	EUR	1 106 000,00	726 210,18	0,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			152 650 181,79	11,52
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			152 650 181,79	11,52
Titres de créances négociables			152 650 181,79	11,52
BANQUE FEDERATIVE ESTRCAP+0.1% 15/12/2023	EUR	10 000 000,00	10 046 551,39	0,76
CREDIT AGRICOLE SA ESTR+0.12% 03/10/2023	EUR	10 000 000,00	10 092 062,71	0,76
DANONE ZCP 22/12/2023	EUR	10 000 000,00	9 908 745,86	0,75
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 22/11/2023	EUR	10 000 000,00	9 942 153,57	0,75
KBC BANK NV CDN 31/10/2023	EUR	10 000 000,00	9 966 564,24	0,75
KERING FINANCE ZCP 13/10/2023	EUR	9 500 000,00	9 487 905,14	0,72
KLEPIERRE SA ZCP 23/10/2023	EUR	10 000 000,00	9 976 662,29	0,75
LA BANQUE POSTALE ESTR+0.075% 27/11/2023	EUR	10 000 000,00	10 005 520,56	0,76
PROCTER AND GAMBLE ZCP 09/11/2023	EUR	10 500 000,00	10 456 596,21	0,79
REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS ZCP 30/11/2023	EUR	9 500 000,00	9 437 376,15	0,71
SANTANDER CONSUMER FIN ZCP 24/10/2023	EUR	10 000 000,00	9 974 308,91	0,75
SOCIETE GENERALE ESTR+0.09% 17/01/2024	EUR	10 000 000,00	10 027 844,36	0,76
SUMITOMO MITSUO BAN CDN 06/11/2023	EUR	10 000 000,00	9 961 276,33	0,75
TOYOTA MOTOR FINANCE ZCP 06/11/2023	EUR	3 500 000,00	3 486 005,73	0,26
UNEDIC SA ZCP 05/01/2024	EUR	10 000 000,00	9 896 489,71	0,75
VOLVO TREASURY AB ZCP 16/10/2023	EUR	10 000 000,00	9 984 118,63	0,75
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			646 664 389,42	48,81
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			646 664 389,42	48,81
AVIVA AMERIQUE	EUR	384 300,00	225 668 646,00	17,03
AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD	EUR	25,40	35 716 730,70	2,70
AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS	EUR	1 072,74	1 370 972,45	0,10
AVIVA INVESTORS JAPON	EUR	1 910,00	36 603 851,20	2,76
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	EUR	267 896,00	54 211 434,56	4,09
ISHARES III PLC ISHARES CORE EUR CORP BOND UCITS ETF	EUR	8 280 923,00	39 027 990,10	2,95
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	EUR	9 184 541,00	67 396 161,86	5,09
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	EUR	7 305 434,00	50 677 795,66	3,83
ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	EUR	978 544,00	39 562 533,92	2,99
	EUR	113 411,00	10 114 287,85	0,76
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF			12 000 151 52	0,97
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	EUR	87 004,00	12 866 151,52	,
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX	EUR EUR	87 004,00 33 480,00	10 825 423,20	
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF				0,82 0,47

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
OFI INVEST INFLATION EURO R	EUR	694,21	1 001 994,95	0,08
ofi invest isr high yield euro r	EUR	61 918,00	6 635 132,88	0,50
OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	EUR	746,00	15 277 005,76	1,15
OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	EUR	986,00	1 048 758,90	0,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	
Titres financiers empruntés			-	
Titres financiers donnés en pension			-	
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	
Autres opérations temporaires			-	
Opérations de cession sur instruments financiers			-	
Contrats financiers			1 349 199,29	0,10
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			1 349 199,29	0,10
Appel marge CHF G1	CHF	41 309,98	42 651,37	0,00
Appel marge EUR G1	EUR	529 650,03	529 650,03	0,04
Appel marge GBP G1	GBP	104 495,02	120 469,24	0,0
Appel marge JPY G1	JPY	-1,00	-0,01	0,00
Appel marge USD G1	USD	5 740 750,60	5 422 196,55	0,4
ED/202406/C/98.25	USD	7 330,00	432 703,66	0,03
ED/202406/C/98.5	USD	-7 330,00	-346 162,93	-0,03
EMINI RUSSE 1223	USD	-306,00	1 065 761,51	
	USD EUR	-306,00 5,00	1 065 761,51 -5 050,00	0,08
EMINI RUSSE 1223		-		0,08
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223	EUR	5,00	-5 050,00	0,08 0,00 0,00
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223	EUR EUR	5,00 11,00	-5 050,00 -1 740,00	0,00 0,00 0,00 -0,04
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223 EURO STOXX 50 1223 EURO-BTP FU 1223	EUR EUR EUR EUR	5,00 11,00 684,00 -7,00	-5 050,00 -1 740,00 -557 460,00 38 880,00	0,08 0,00 0,00 -0,04 0,00
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223 EURO STOXX 50 1223	EUR EUR EUR	5,00 11,00 684,00 -7,00 1,00	-5 050,00 -1 740,00 -557 460,00 38 880,00 -2 600,00	0,00 0,00 0,00 -0,00 0,00
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223 EURO STOXX 50 1223 EURO-BTP FU 1223 EURO-OAT FU 1223	EUR EUR EUR EUR	5,00 11,00 684,00 -7,00	-5 050,00 -1 740,00 -557 460,00 38 880,00	0,00 0,00 -0,00 0,00 0,00
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223 EURO STOXX 50 1223 EURO-BTP FU 1223 EURO-OAT FU 1223 FTSE 100 IN 1223	EUR EUR EUR EUR EUR GBP	5,00 11,00 684,00 -7,00 1,00 273,00 1 090,00	-5 050,00 -1 740,00 -557 460,00 38 880,00 -2 600,00 328 896,70 -449 365,92	0,08 0,00 0,00 -0,04 0,00 0,00 0,00
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223 EURO STOXX 50 1223 EURO-BTP FU 1223 EURO-OAT FU 1223 FTSE 100 IN 1223 LONG GILT 1223	EUR EUR EUR EUR EUR GBP GBP	5,00 11,00 684,00 -7,00 1,00 273,00	-5 050,00 -1 740,00 -557 460,00 38 880,00 -2 600,00 328 896,70	0,08 0,00 -0,00 0,00 0,00 -0,03 -0,55
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223 EURO STOXX 50 1223 EURO-BTP FU 1223 EURO-OAT FU 1223 FTSE 100 IN 1223 LONG GILT 1223 S&P 500 EMI 1223 SFR/202409/P/94.5	EUR EUR EUR EUR GBP GBP USD	5,00 11,00 684,00 -7,00 1,00 273,00 1 090,00 834,00 3 003,00	-5 050,00 -1 740,00 -557 460,00 38 880,00 -2 600,00 328 896,70 -449 365,92 -7 313 005,82 1 400 454,55	0,08 0,00 0,00 0,00 0,00 0,02 -0,03 -0,55
EMINI RUSSE 1223 EURO BOBL 1223 EURO BUND 1223 EURO STOXX 50 1223 EURO-BTP FU 1223 EURO-OAT FU 1223 FTSE 100 IN 1223 LONG GILT 1223 S&P 500 EMI 1223	EUR EUR EUR EUR GBP GBP USD	5,00 11,00 684,00 -7,00 1,00 273,00 1 090,00 834,00	-5 050,00 -1 740,00 -557 460,00 38 880,00 -2 600,00 328 896,70 -449 365,92 -7 313 005,82	0,08 0,00 0,00 0,00 0,00 0,02 -0,03 -0,55 0,1 -0,67

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US 10YR ULTRA T 1223	USD	-1 637,00	4 035 186,82	0,30
US 2 YR NOT 0124	USD	1 915,00	-857 560,24	-0,06
US ULTRA BOND C 1223	USD	342,00	-2 352 574,31	-0,18
Autres opérations			-	_
Autres instruments financiers			-	-
Créances			449 069 328,68	33,90
Dettes			-428 928 369,78	-32,38
Comptes financiers			19 311 691,09	1,46
ACTIF NET			1 324 819 096,47	100,00